BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1711-12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(mq. la pranch. pag. 65 et 6
catal des liv.)

(465)
465
33
3400

MERCURE GALANT.

DECEMBRE 1711.

BIBLIOTHÈQUE IMPR.

A PARIS,

M. DCCXI.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

*Par le Sieur Du F****

Mois
de Decembre.

1711.

Le prix est 30. sols relié en veau, & 25. sols, brochez

A PARIS,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis, sur le Quay des Augustins.

GILLES LAMESLE, à l'entrée de la ruë du Foin, du côté de la ruë Saint Jacques.

ETRENNES DE MERCURE AU PUBLIC.

LES ETRENNES de l'Oye.

Un Procureur des moins fameux, Pauvre par conſequent, mais pourtant gene-reux,

Avoit famille tres nombreuse,
Comme luy pauvre & genereuse,
Il attendoit pour l'étrenner,
Ce grand jour où Plaideurs se picquent de donner:
Ce jour vint & rien plus: du Perche, ny du Maine
Il ne vint pas la moindre aubeine;
Mais une Oye arriva de

la part d'un cousin:
Aussi tost pour Etrenne il
l'envoye à sa tante,
Et la tante à sa bru, par
qui l'Oye ambulante,
De parents en parents
continuant son tour,
Revint au Procureur vers
le milieu du jour.
Vn autre l'eut de luy, soit
ou gendre ou beaufrere,
Et par l'Etrenne circu-
laire
Chacun fut étrenant, cha-
cun fut étrenné,

Donnant ce qui luy fut donné ;
C'est ainsi que souvent liberalité brille,
Une Oye à peu de frais étrenna la famille,
Et par le dernier Etrenneur
Revint encore au Procureur,
Qui le soir à souper pour Etrenne derniere,
La donna de bon cœur à sa famille entiere.
Je suis & genereux, &

pauvre comme luy,
Au Public de bon cœur je
redonne aujourd'huy
Tout ce que le Public
m'envoye,
Ce sont les Etrennes de
l'Oye.

MERCURE GALANT.

I. PARTIE.

LITTERATURE.

LA nouveauté de toutes choses a tousjours plû aux hommes. N'eſt-ce point pour cela ſeul qu'ils ont attaché au

nouvel An une idée heureuſe & agreable ; Seneque appelle *nouvel an* le commencement du regne de Neron *annus novus initium ſæculi feliciſſimi.* Le pronoſtic n'eſtoit pas juſte ; mais les flatteurs prédiſent tousjours merveille. On donnoit chez les Romains au premier jour de l'an des figues, du miel & des dattes, fruits doux, ſimboles de la douce paix,

& de l'agreable union qu'on ſouhaitoit entre parents & amis. N'eſt-ce point auſſi comme ſimbole de pureté, de franchiſe & de ſincerité, que les Gaulois faiſoient des preſents de *guy de cheſne* coupé avec une ſerpe d'or; l'or eſt le ſimbole de la pureté, il ne reſte plus qu'à prouver que le *gui de cheſne* eſt le ſimbole de la ſincerité; un autheur la dit, mais ces

ſortes d'èruditions ne ſe démonſtrent pas comme un probleme de Geometrie, quoyqu'il en ſoit, on dit que les Etrennes Gauloiſes eſtoient plus ſinceres que les noſtres. Je connois pourtant un Amant qui a donné celle cy : elle eſt de Monſieur le B....

Comme franc & Gaulois amant,
Je vous donne en étrenne,
Iris, un cœur ſincere :

Pour vous, si vous m'aimez c'est un riche present,
C'en est un fort petit si vous ne m'aimez guere.

La responſe de la Gauloiſe me paroiſt plus ſeurement ſincere.

Que je vous aime ou non, voſtre cœur vaut ſon prix,
J'aimerois mieux celuy d'un autre,
J'auray peu de plaiſir à

recevoir le vostre ; Mais c'est tousjours autant de pris.

Le Roy Tatius Sabinus receut le premier *la Verveine* du bois sacré de la Déesse *Strinia*, ou *Strenia*, pour bon augure de la nouvelle année, c'estoit l'équivalent du *gui de chesne* des Gaulois. Etrennes vient, dit-on, de ce mot *Strenia*, celuy de *strenuus*, qui signifie genereux, peut

aussi avoir part à cette étimologie, parce qu'on donnoit les étrennes à ceux qui se distinguoient par leur valeur. On donnoit dans les premiers temps des fruits en étrennes, mais on donna ensuite des medailles d'argent. A ce sujet Ovide fait dire à Janus, que les Anciens estoient bien simples de croire, que le miel fust plus doux que l'argent. La feste des étren-

nes estoit dediée au Dieu Janus qu'on representoit à deux visages ; quelque mauvais plaisant de ce temps-là, a peut-estre dit que l'un des visages de Janus estoit triste, & que l'autre estoit gay, pour marquer la tristesse de celuy qui est obligé de donner des étrennes, & la gaïeté de celuy qui les reçoit.

S'il est glorieux de donner, il est quelquefois glorieux aussi de recevoir,

cevoir, & les étrennes qu'on portoit aux Empereurs Romains, étoient des marques d'honneur. Auguſte en recevoit une ſi grande quantité, que pour n'en pas profiter, il en achetoit des Idoles. Tibere ne voulut point recevoir d'étrennes; Caligula les reſtablit, Claude les deffendit enſuite, mais elles reſterent tousjours en uſage parmy le peuple.

Qui croiroit qu'on puſt trouver une raiſon phyſique des étrennes, je ne ſçay quel Ancien a dit, *que toutes choſes eſtant contenuës dans leurs commencements*, on doit tirer des augures bons ou mauvais de toute l'année par le premier jour.

L'avis eſt bon profitez-en
Si vous voulez, Iris, faire
un amant fidelle,
De conſtance rare modelle:

Faites-vous-en aimer au premier jour de l'an, A coup ſeur il ſera conſtant toute l'année, A bien moins à preſent la conſtance eſt bornée.

Les Gaulois croyoient que le gui eſtoit un preſent conſiderable du Ciel, qu'il preſervoit du poiſon, & que celuy qu'on cueïlloit le jour de l'an portoit bonheur toute l'année à ceux qui en gardoient ſur eux.

Il nous eſt reſté de cette ſuperſtition payenne le mot de la *guy l'an neuf.* on appelloit encore ainſi dans les derniers temps les preſents des étrennes.

Ie trouverois encore beaucoup d'érudition ſur les étrennes, mais pour entrer dans l'eſprit de la ſuperſtition ancienne, je veux éviter d'ennuyer au premier jour de l'an, de peur d'eſtre ennuyeux tout le reſte de l'année.

ETRENNES

de Me la C. de . . . . .
à Mr le Marquis de .
. . . en luy envoyant de
Poitou une Oye pour
Etrennes.

C'est l'Oye qui parle.

Quoyque jeune Oye à
teste fole
Je ne citeray point mes
ancestres Oysons
Aussi nobles que les Pisons
Issus directement de ceux

du Capitole.

De ce sang si noble & si pur,
Ma foy je ne crois pas descendre;
Je suis jeune, & je seray tendre:
C'est pour vous, cher Marquis, un merite plus sûr.

Autre Etrenne par Mr de L. T.

Sur l'Air de la Baguette.

De l'An passé la course

terminée
Devroit Iris finir vostre
rigueur ;
Heureux, heureux, si la
nouvelle Année
Pouvoit aussi commencer
mon bonheur.

On a promis dans le dernier Mercure cet Extrait plus ample du Discours leu par Monsieur de Reaumur, à l'ouverture des assemblées de l'Académie Royalle des Sciences d'aprés la saint Martin,

ſur la découverte d'une nouvelle Teinture de Pourpre.

Malgré divers Traitez faits par les Modernes ſur la couleur de Pourpre ſi précieuſe aux Anciens, on a eſté peu inſtruit de la nature de la liqueur qui la fourniſſoit : auſſi tous ces ouvrages ne ſont-ils que des eſpeces de Commentaires de quelques paſſages d'Ariſtote & de Pline .... C'eſt ſur la nature meſme, & non ſur les Naturaliſtes qu'il faut faire des obſer-

vations

vations lorſqu'on veut dé-
couvrir quelques-uns de
ſes ſecrets..... Ariſtote
& Pline nous ont cepen-
dant laiſſé bien des choſes
remarquables ſur cette ma-
tiere, mais plus propres à
exciter noſtre curioſité
qu'à la ſatisfaire pleine-
ment.

Monſieur de Reaumur
dit enſuite que quoy que
ces Auteurs ayent parlé en
differents endroits des poiſ-
ſons à coquilles qui don-
noient la liqueur dont on
ſe ſervoit pour teindre en

Pourpre, que quoy qu'ils ayent traité de leur naissance, de la durée de leur vie, de la maniere dont ils se nourrissoient, comment on les peschoit, comment on leur enlevoit cette précieuse liqueur, & enfin les diverses préparations qu'on luy donnoit, on a neanmoins mis la Teinture de Pourpre des Anciens au nombre des secrets perdus.....

Ce que ces Autheurs, poursuit-il, nous ont laissé sur cette matiere, n'a point

empeſché le Public de trouver les agréments de la nouveauté dans les obſervations d'un Anglois ſur la Teinture de Pourpre, que fournit un coquillage commun ſur les coſtes de ſon pays..... Ce coquillage n'eſt qu'une des eſpeces compriſes ſous le genre appellé *Buccinum* par les Anciens, nom qu'ils avoient donné à ces eſpeces de poiſſons, parce que la figure de la coquille dont ils ſont reveſtus, a quelque reſſemblance à celle d'un

cors de chasse..... Pline *livre 7. chap.* 36. range toutes les especes de coquillages qui donnent la Teinture de Pourpre, sous deux genres, dont le premier comprend les petites especes de *Buccinum*, & le second les coquillages ausquels on a donné le nom de Pourpre comme à la Teinture qu'ils fournissent.....

Nos costes d'Ocean, continuë Mr de Reaumur, ne nous donnent point de ces dernieres especes de co-

quillages ; mais en revanche on y rencontre tres-communément une petite espece de *Buccinum* , dont les plus grandes ont douze à treize lignes de long, & sept à huit de diamettre dans l'endroit où elles sont plus grosses..... tournées en spirales comme celles de nos limaçons de jardin, mais un peu plus allongées....

C'est en considerant au bord de la coste les coquillages de cette espece, que je trouvay une nouvelle

Teinture de Pourpre, que je ne cherchois point.... Je remarquay que les *Buccinum* estoient ordinairement assemblez autour de certaines pierres, ou sous certaines arcades de sable, pour ainsi dire cimenté, que la Mer seule a travaillées..... & qu'ils s'y assembloient quelquefois en si grande quantité, qu'on pouvoit les y amasser à pleines mains, au lieu qu'ils estoient dispersez ça & là par tout ailleurs. Je remarquay en mesme temps

que ces pierres ou ces ſables eſtoient couverts de certains petits grains.... dont la figure avoit quelque reſſemblance à celle d'un ſpheroïde elliptique, ou d'une boule allongée; la longueur de ces grains eſtoit d'un peu plus de trois lignes, & leur groſſeur d'un peu plus d'une ligne. Ils me parurent contenir une liqueur d'un blanc tirant ſur le jaune, couleur aſſez approchante de celle de la liqueur que les *Buccinum* donnent pour teindre en

Pourpre ; cette ſeule reſſemblance, & la maniere dont les *Buccinum* eſtoient tousjours aſſemblez autour de ces petits grains, ſuffirent pour me faire ſoupçonner qu'on en pourroit peut-eſtre tirer une Teinture de Pourpre, telle qu'on la tire de ces coquillages..... J'examinay ces grains de plus prés, j'en apperceus quelques-uns qui avoient un œil rougeaſtre. J'en dérachay auſſi-toſt des pierres auſquelles ils ſont fort adherants,

& me ſervant du premier linge, & le moins coloré qui ſe preſenta dans le moment, j'exprimay de leur ſuc ſur les manchettes de ma chemiſe, elles m'en parurent un peu plus ſales, mais je n'y vis d'autres couleurs qu'un petit œil jaunaſtre que je demeſlois à peine dans certains endroits. D'autres objets qui attiroient mon attention, me firent oublier ce que je venois de faire. Je n'y penſois plus du tout, lorſque jettant par haſard les yeux

ſur ces meſmes manchettes, un demi quart d'heure aprés, je fus frappé d'une agreable ſurpriſe, je vis une fort belle couleur pourpre ſur les endroits où les grains avoient eſté écraſez. J'avois peine à croire un changement ſi prompt & ſi grand..... Je ramaſſay de nouveau de ces grains, mais avec plus de choix, car j'avois ſoin de ne détacher des pierres que ceux qui me paroiſſoient les plus blancs, ou pluſtoſt les moins jaunes.

Je moüillay encore mes manchettes de leur ſuc, mais en des endroits differents, ce qui ne leur donna point d'abord de couleur qui approchaſt en aucune façon du rouge. Cependant je les conſideray à peine pendant trois ou quatre minutes que je leur vis tout d'un coup prendre une auſſi belle couleur pourpre que la premiere que ces grains avoient donnée. C'en eſtoit aſſez pour ne pouvoir pas douter que ces grains donnoient une

couleur pourpre aussi belle que celle des *Buccinum*. . . . .

Monsieur de Reaumur rapporte ensuite plusieurs experiences qu'il fit pour connoistre si cette liqueur avoit autant de tenacité que celle des *Buccinum*, fait remarquer que le linge trempé dans la liqueur de ces grains, ne prend la couleur de pourpre que lorsqu'on l'expose au grand air; & que quelques experiences qu'il ait tentées pour découvrir ce que sont ces petits grains, il n'en a

point fait d'assez heureuses pour y parvenir ; qu'on tireroit la liqueur de ces grains de Pourpre d'une maniere infiniment plus commode que celle dont les Anciens ostoient la liqueur des *Buccinum*, & fait à ce sujet un détail tres-ample & tres-curieux, aprés lequel il conclut qu'on pourroit tirer de ces œufs plus d'utilité que les Anciens n'en tiroient des *Buccinum*, parce qu'il y a incomparablement plus de ces œufs que de ces coquil-

lages, & qu'on auroit leur liqueur beaucoup plus aisément : enfin que la couleur de cette liqueur paroist parfaitement belle sur le linge, & que dans le grand goust où l'on est à present pour les toiles peintes, on pourroit s'en servir avec succez pour imprimer sur du linge toutes sortes de figures ; cette liqueur aussi bien que celle des *Buccinum*, y seroit, dit-il, d'autant plus propre, qu'elle ne s'étend point par delà l'endroit où on l'a

posée, de sorte qu'elle pourroit tousjours tracer des traits nets.

De Rome.

On sçait que feu Monsieur Colbert, au commencement de son ministere, fonda dans Rome, par l'ordre du Roy, une Académie de Peinture, Sculpture & Architecture, où l'on envoya, sous la conduite de Mr Erard, plusieurs Peintres. Aprés Mr Erard, Mr Coypel fut Directeur de cette Académie. Ensui-

te Mr Houasse, auquel a succedé M. le Chevalier Poerson qui y est depuis sept ans.

Rome a une autre Académie tres fameuse & tres-ancienne, appellée de *Saint Luc*, dont le Directeur, qu'on appelle Prince de l'Académie, estoit le celebre Chevalier Marat, qui estant âgé de quatre-vingt neuf ans, & ne pouvant plus vaquer aux soins de cette charge, on a choisi Mr le Chevalier Poerson Directeur de la nostre, qui a esté

esté nommé Vice-Prince de l'Académie de S. Luc pendant la vie du Chevalier Marat, pour prendre la place de Prince aprés luy.

Le choix d'un François pour estre chef de l'Académie Romaine, fait voir que les François ne sont pas inferieurs aux Italiens dans l'art de Peinture. Mrs de Vernansal & Beaunier, Eleves de l'Académie Françoise, ont remporté les prix dans cette mesme Académie Romaine, qui ont

esté délivrez en presence de treize Cardinaux, plusieurs Princes, Prélats & Seigneurs; & les Académiciens de Larcadie, qui est une Académie de beaux Esprits establie à Rome, y reciterent plusieurs ouvrages de Poësie, à l'assemblée qui fut terminée par un discours que fit un Prélat, à la loüange des Arts.

Le Roy content de la conduite de Mr Poërson à Rome, a augmenté sa pension de mille livres, & a chargé Monsieur le Mar-

quis de Dangeau, de l'honorer de l'Ordre de Chevalier de Saint Lazare, qui luy a esté conferé au mois d'Octobre dernier par Monsieur le Cardinal de la Tremoille, aprés les preuves de Noblesse faites dans les formes ordinaires.

De Lorraine.

Monsieur du Tertre, dont le Pere est estably depuis plusieurs années à Bar-le-Duc, a soustenu dans le College des Jesuites de

Rheims une Thefe dédiée à S. A. R. Monfieur le Duc de Lorraine. Le Portrait de ce Prince, gravé par un habile Maiftre, faifoit le fond de cette Thefe. Monfieur le Duc de Lorraine, pour faire honneur au Soufienant, y envoya Monfieur le Marquis de Litta l'un des principaux de fa Cour, & cy-devant Grand Maiftre d'Hoftel de Madame la Ducheffe de Mantouë, avec le Pere Hugo, Prieur des Prémontrez de Nancy, & Hiftoriographe

de Lorraine. La harangue que le Soustenant addressoit à Monsieur le Duc de Lorraine, estoit imprimée au haut de la These. Elle dit qu'il meritoit de porter des Couronnes avant qu'il en possedast, & que sa sagesse estoit le Chef de son Conseil & le premier de ses Conseillers. A l'égard du sujet de la These, le Soustenant rejette le Systême des Automates, & s'en tient aux formes substantielles, il rejette aussi le Systeme de Copernic,

pour ſuivre celuy de Tichobrahé.

On a placé dans l'Article des Mariages celuy de Mr le Chevalier de Luxembourg, & l'on n'y a rien dit de ſa Maiſon. Perſonne n'en ignore la grandeur. Tous les Livres d'hiſtoire en ſont pleins ; & j'évite également de parler des Genealogies trop connuës, & de celles qui le ſont

trop peu : mais on place icy , comme Ouvrage nouveau d'érudition , le Discours suivant qui est nouvellement composé par Monsieur Chevillard. Il a fait sur cette Maison des Remarques tres-curieuses. Quoique ce Discours soit tres-long , je suis persuadé qu'il n'ennuira pas ; on peut hasarder d'estre long dans les sujets interessans, & qui est-ce qui ne s'in-

tereſſe pas à tout ce qu'on peut dire à l'occaſion de Mr le Chevalier de Luxembourg.

Discours nouveau sur l'origine, la Genealogie, & la Maison de Montmorency.

Tout le monde est persuadé de l'antiquité de l'illustre Maison de Montmorency, & personne ne doute qu'elle ne soit une des plus anciennes du Royaume, la qualité de premiers Barons Chrétiens en France, avec le cry de Guerre (*Dieu aide au premier Chrestien*) en marque la grande antiquité. Mais la revolution des siecles pas-

ſez a fait perdre les vieux Titres, la negligence des Hiſtoriens en dérobent la memoire, & il eſt mal aisé de ſçavoir la verité de ſon origine.

Celuy auquel nous avons obligation de la connoiſſance de cette Maiſon eſt le fameux André Duchesne qui par ſes ſoins nous a laiſſé dans un gros volume toute ſa poſterité depuis Bouchard I. qui vivoit en 954. mais il ne s'eſt pas embarraſſé de rapporter ceux qui l'ont precedé, n'en

ayant point trouvé de preuves certaines ; il rapporte ſeulement ce que d'anciens Autheurs ont dit des premiers Seigneurs de Montmorency.

Il dit qu'il ſe trouve dans la partie des Gaules qu'on appelle France deux inſignes commencemens de converſion ; la premiere par ſaint Denis premier Eveſque de Paris, qui a procuré la converſion des Gaulois ; & la ſeconde par ſaint Remy, Archeveſque de Paris, qui convertit les

François ; ces deux conversions sont cause de deux opinions touchant l'Autheur d'une si noble extraction.

La premiere, que Lisbius Chevalier d'une tres-grande Noblesse & d'autorité parmy les Parisiens, estoit Seigneur de Montmorency proche de cette Ville, & fut le premier des Gaulois qui embrassa la Religion Chrestienne à la prédication de saint Denis vers l'an centiéme de nostre Redemption, supposé

que ce fut ſaint Denis l'Areopagite qui avoit eſté converty par ſaint Paul Apoſtre : mais ſi l'on ſuit le ſentiment de Gregoire de Tours qui rapporte l'arrivée de ſaint Denis dans les Gaules ſous le Conſulat de Decius & de Gratus, la converſion de Liſbius ne pourroit eſtre que vers l'an 253.

La ſeconde opinion qui eſt de Robert Cenal, Eveſque d'Avranches, au premier Livre de ſes Remar-

ques Gauloiſes, & de Claude Fauchet, au ſecond Livre de ſes Antiquitez Françoiſes diſent, que celuy qui a donné origine à la Maiſon de Montmorency ne fut pas le fameux Gaulois Liſbius, mais un Grand Baron François nommé Liſoie (lequel quand Clovis premier Roy Chreſtien de France, fut baptisé par ſaint Remy à Rheims en 499.) fut le premier des Seigneurs de ſa ſuite, qui ſe jetta dans la Cuve des Fonds aprés luy, en me-

moire dequoy ses descendans masles ont esté honorez du titre de premiers Barons Chrestiens de France, & ont tousjours eu depuis pour cry de Guerre, *Dieu aide au premier Chrestien.*

Quoy qu'il en soit, on ne peut douter que les deux qualitez qui ont tousjours esté dans cette illustre Maison, de premier Chrestien, & de premier Baron Chrestien en France, n'ayent une origine tres ancienne, & tres illu-

ſtre, qui marque que les anciens Seigneurs de Montmorency eſtoient des plus puiſſants du Royaume : mais comme la ſucceſſion depuis Liſbius, ou de Liſoie, n'a pû ſe conſerver juſques à nous, il faut s'en tenir à ce que nous avons de plus aſſeuré, & ſuivre ce qu'en a eſcrit Ducheſne auquel je renvoye le Lecteur, qui commence l'hiſtoire de cette Maiſon à Bouchard premier, comme j'ay dit cy-devant, & qui nous a don-

né la ſuite de ſa poſterité, qui eſt rapportée dans la Carte Chronologique de cette Maiſon, par Monſieur Chevillard qui donne à ce Bouchard premier un pere, un ayeul, & un biſayeul, que Duchesne ne rapporte pas; mais les ayant trouvez dans un autheur, il les a rapportez pour faire connoiſtre les alliances illuſtres qu'ils avoient contractées, puiſque Jean Seigneur de Montmorency pere de Bouchard premier, qui vi-

voit en 940. avoit épousé Jeanne fille de Berenger Comte de Beauvais, fils d'Adolphe Comte de Vermandois, Everard Seigneur de Montmorency qui vivoit en 892. pere de Jean & ayeul de Bouchard premier, épousa Brunelle fille de Gaultier Comte de Namur, & Leuto ou Leutard Seigneur de Montmorency qui vivoit en 845. avoit épousé Everarde fille d'un Comte de Ponthieu, ce Leuto estoit pere d'Everard & bisayeul de Bou-

chard premier, c'eſt à luy qu'il commence cet arbre genealogique, afin de faire connoiſtre les trois divers changements qu'il y a eus dans les Armes de la Maiſon de Montmorency.

Ceux de cette Maiſon avoient pris d'abord pour leurs Armes, comme premiers Chreſtiens, d'or à la croix de gueules; Bouchard premier la cantonna de quatre aiglettes ou allerions d'azur, pour conſerver la memoire de quatre Enſeignes Imperiales pri-

ſes à la victoire qu'il remporta ſur l'armée de l'Empereur Othon II. Matthieu II. dit le Grand, augmenta les quatre allerions de douze autres, en memoire de douze autres Enſeignes Imperiales qui furent priſes à la bataille de Bouvines ſur l'Empereur Othon IV. en 1214. Ainſi depuis ce temps-là les Seigneurs de Montmorency ont tousjours porté d'or à la croix de gueules, cantonnée de ſeize allerions d'azur; & comme cette

Maiſon a formé quantité de branches, ils ont briſé leurs Armes differemment, comme on le voit dans la Carte genealogique, mais à preſent comme la branche aiſnée eſt éteinte en la perſonne de Philippe de Moutmorency Seigneur de Nivelle, & Comte de Horne décapité en 1568. auquel la branche de Foſſeux a ſuccedé à l'aiſneſſe, toutes les autres branches des Seigneurs de cette Maiſon ont quitté leurs briſures, & ont retenu les

Armes pleines qu'ils portent presentement.

La Maison de Montmorency s'est separée en quantité de branches, il y en a eu plusieurs anciennes qui sont éteintes, mais elle a conservé son nom jusqu'à aujourd'huy, par la succession de la branche aisnée, dans plusieurs branches qui subsistent, & quoy qu'il paroisse de grandes branches sorties de Mathieu II. dit le Grand, Seigneur de Montmorency, il n'y a eu que la posterité

de ſon fils aiſné Bouchard VI. qui ait retenu le nom de Montmorency, parce que ſon fils cadet Guy de Montmorency fut Seigneur de Laval, qui comme heritier de ſa mere Eme de Laval, ſortie d'une tres noble & tres illuſtre Maiſon, en a tranſmis le nom à ſes Deſcendans qui le retiennent encore aujourd'huy, ayant retenu les Armes de Montmorency, la Croix chargée de cinq coquilles d'argent pour briſure, comme cadets de ſa Maiſon.

Quant aux honneurs de cette Maiſon, on ne peut diſconvenir qu'elle eſt des plus illuſtrées, tant dans les alliances qu'ils ont contractées, que dans les charges qu'ils ont poſſedées, les honneurs qu'ils ont eus par leurs alliances, les font toucher de près à tout ce qu'il y a eu de Teſtes couronnées dans l'Europe, & pour le faire connoiſtre il faut diſtinguer ſes alliances en trois manieres. Premierement, dans ſon ancienneté : Secondement, depuis

depuis la ſeparation de ſes deux Branches, les Alliances que celle de la Branche de Montmorency a contractées : Troiſiémement, celle que la Branche de Laval a euës.

Premierement, les Alliances qu'ils ont eues anciennement ſont tres conſiderables puiſque la premiere qui eſt rapportée par Ducheſne eſt l'épouſe qu'il donne à Bouchard I. Elle ſe nommoit Hildegarde, & eſtoit fille de Thibaud I. Comte de Chartres & de

de Blois, & de Ledegarde de Vermandois. Elle avoit pour frere Eudes I. Comte de Chartres & de Blois, pere de Eudes II. Comte de Champagne, duquel sont sortis tous les Comtes de Champagne; & pour sœur Emme, femme de Guillaume III. Duc de Guyenne, mere de Guillaume IV. Duc de Guyenne, élu Roy d'Italie, & Empereur des Romains, duquel sont descendus les Ducs de Guyenne, & Agnés femme de l'Empereur Henry III.

Hildegarde avoit pour alliances du costé de sa mere Ledgarde de Vermandois, qui estoit fille de Herbert II. Comte de Vermandois, & d'une sœur de Hugues le Grand, Duc de France, & Comte de Paris, pere du Roy Hugues Capet; & aussi sœur d'Emme, Reine de France, femme de Raoul, Duc de Bourgogne, & Roy de France, si bien qu'elle estoit cousine du second au troisiéme degré du Roy Hugues Capet, chef de la

troisiéme Race des Rois de France qui subsiste aujourd'huy.

Mathieu I. Seigneur de Montmorency, Connestable de France, épousa Aline, fille de Henry I. Roy d'Angleterre, & en secondes nôces il épousa Alix de Savoye, veuve du Roy Loüis VI. dit le Gros, mere du Roy Loüis le Jeune, si bien qu'il avoit l'honneur d'estre beaupere du Roy pour lors regnant.

Bouchard V. s'allia avec Laurence, fille de Bau-

doüin, Comte de Hainaut, descendu par les Comtes de Flandres, de l'Empereur Charlemagne ; elle estoit tante de Baudoüin V. Comte de Flandres, & Empereur de Constantinople, d'Isabeau de Hainaut, Epouse du Roy de France Philippe-Auguste, & d'Ioland de Hainaut, Imperatrice de Constantinople, femme de Pierre de Courtenay, auquel elle porta la Couronne Imperiale.

Matthieu II. avoit épou-

sé en premieres nôces Gertrude de Néelle, fille de Thomas Chastelain de Bruges en Flandres, & d'une sœur d'Yves, Comte de Soissons, Seigneur de Néelle. C'est de cette Dame que toute la Maison de Montmorency d'aujourd'huy descend, parce que Matthieu II. épousa en secondes nôces Emme de Laval qui luy donna pour fils Guy de Montmorency, Seigneur de Laval, comme je le diray cy-aprés ; cette Dame estoit sœur aisnée

d'Isabeau de Laval, femme de Bouchard VI. Seigneur de Montmorency, fils aisné du premier lit de Mathieu II. ainsi l'on peut dire que dans la separation des deux branches de Montmorency, & de Laval, ils ont les mesmes alliances, puisque par les mariages de ces deux Dames de la Maison de Laval, ils se trouvoient alliez des Maisons de France, d'Angleterre, d'Ecosse, de Castille, des Comtes de Thoulouse, & de quantité d'autres

Maiſons tres - conſidera-
bles.

Secondement, les alliances que la Maiſon de Montmorency a contractées depuis ſa ſeparation d'avec la branche de Laval, ſont celles que Mathieu III. contracta avec Jeanne de Brienne fille de Jean Roy de Jeruſalem, qui eſtoit fille de Henry Comte de Champagne Roy de Jeruſalem. Cette alliance leur en donna de nouvelles avec la Maiſon de France, puiſque Henry

Comte

Comte de Champagne Roy de Jeruſalem, avoit pour mere Marie de France fille du Roy Loüis le Jeune, avec les Roys de Navarre de la Maiſon de Champagne, & avec les Roys de Jeruſalem & de Chypre, de la Maiſon de Leſignen.

Mathieu IV. dit le Grand, Seigneur de Montmorency, fils de Mathieu III. s'allia avec Marie de Dreux Princeſſe du ſang de France, fille de Robert IV. Comte de Dreux,

qui avoit pour quatriéme ayeul Robert de France Comte de Dreux fils du Roy Loüis le Gros. D'ailleurs elle estoit sa parente par trois endroits, d'abord au quatriéme degré du costé maternel par la Maison de Craon, parce que Maurice Seigneur de Craon fut pere de Havoise de Craon, femme de Guy VI. Seigneur de Laval, qui estoit pere d'Isabeau de Laval mariée à Bouchard VI. Seigneur de Montmorency ayeul de Mathieu IV.

Et d'Amaury de Craon, pere de Jeanne de Craon femme de Jean Comte de Montfort ayeulle maternelle de ladite Dame Marie de Dreux, par la Maison de Montfort. Elle estoit sa parente du quatriéme au cinquiéme degré, & par celle de Coucy du cinquiéme au sixiéme.

Ce ne seroit jamais fait si on vouloit particuliser toutes les alliances les unes aprés les autres, on se renferme aux trois recentes; sa premiere est celle que Hen-

ry Duc de Montmorency II. du nom, Pair, Marechal & Amiral de France, contracta avec Marie Felice des Ursins en 1612 par l'entremise du Roy Louis XIII. & de la Reine Marie de Medicis sa mere, pour lors Regente du Royaume, qui estoit sa parente du deuxiéme au troisiéme degré, puisque la Reine avoit pour pere François de Medicis Grand Duc de Toscane, qui estoit frere d'Elisabeth de Medicis femme de Paul

des Urſins Duc de Bracciá-
no, ayeul de Madame la
Ducheſſe de Montmoren-
cy : ainſi l'on peut voir par
cette alliance, l'eſtime que
le Roy Louis XIII. d'heu-
reuſe memoire, faiſoit de
cette Maiſon, puiſqu'il fai-
ſoit épouſer à Monſieur le
Duc de Montmorency ſa
parente au troiſiéme de-
gré.

La ſeconde alliance des
trois auſquelles on s'eſt re-
tranché, eſt celle de Char-
lote Marguerite de Mont-
morency, ſœur & heritie-

re de Henry II. Duc de Montmorency mort sans posterité, laquelle épousa en 1609. Henry de Bourbon II. du nom Prince de Condé. Cette Princesse, aprés la mort de son frere, herita du Duché de Montmorency, & de plusieurs autres biens qui sont entrez par cette alliance dans la Maison de Condé.

La troisiéme alliance est celle que fit François Henry de Montmorency Duc de Piney-Luxembourg, sorti de la branche de Bou-

teville, qui épouſa en 1661. Magdelaine - Charlotte-Bonne - Thereſe de Clermont Ducheſſe de Piney-Luxembourg, fille de Charles - Henry de Clermont-Tonnerre, & de Marie de Luxembourg Ducheſſe de Piney, qui ſe défit de ſa Duché en mariant ſa fille, à condition que ſon époux porteroit le nom & les Armes de Luxembourg, luy transmettant le droit de ſa Duché femelle, afin de conſerver le nom de cette illuſtre Maiſon, qui a don-

né plusieurs Empereurs des Romains, des Roys de Boheme, des Reines de France, & à d'autres Couronnes de l'Europe.

Ayant cy-dessus distingué les alliances de la Maison de Montmorency en trois manieres. Premierement, dans son commencement. Secondement, depuis la separation de ses deux grandes branches, & en troisiéme lieu, en celle que la branche de Laval a euë depuis sa separation d'avec celle de Montmo-

rency. J'en rapporte quatre qui ſont d'une tres-grande illuſtration. La premiere eſt celle que Guy X. Comte de Laval contracta en 1347. avec Beatrix fille d'Artus Duc de Bretagne, & dont l'arriere petite fille Iſabeau de Laval épouſa Loüis de Bourbon Comte de Vendôme. C'eſt cette ſeconde alliance qui doit aujourd'huy faire plus de plaiſir à la Maiſon de Montmorency ; puiſque c'eſt de cette Iſabeau de Laval que deſcend toute la

Maison Royalle de Bourbon, estant la sixéme ayeulle paternelle de nostre grand Monarque Loüis XIV. à present regnant, qui voit en cette presente année 1711. son Throsne affermi dans sa Maison pour plusieurs années par la naissance de ses arriere petits fils Monseigneur le Duc de Bretagne, & Monseigneur le Duc d'Anjou, & par cette alliance toutes les Testes couronnées de l'Europe qui regnent aujourd'huy, sont alliées à la

Maiſon de Montmorency,

La troiſiéme alliance qui fait encore honneur à cette Maiſon, c'eſt de voir René d'Anjou Roy de Naples & de Jeruſalem, qui épouſa Jeanne de Laval en ſecondes noces, mais cette Reine n'en ayant point eu d'enfans, il n'eſt reſté à ſa famille que le plaiſir de s'en ſouvenir.

La quatriéme & derniere alliance eſt celle de Charlotte d'Arragon fille de Federic d'Arragon Roy de Naples, qui fut femme

de Guy XVI. Comte de Laval ; ils eurent plusieurs enfans, entre autres deux filles, dont l'aisnée Catherine de Laval épousa Claude Sire de Rieux, qui porta dans la Maison de Coligny le Comté de Laval, qui aprés l'extinction de cette branche, est tombé dans celle de sa sœur cadette Anne de Laval qui épousa François de la Tremoille Vicomte de Thouars, dont est descendu Monsieur le Duc de la Tremoille qui possede au-

jourd'huy le Comté de Laval, & qui à cause de cette alliance, fait ses protestations à tous les Traitez de Paix, où il envoye une personne pour le representer, prétendant au Royaume de Naples comme heritier d'Anne de Laval sa quatriéme ayeulle.

Sans s'attacher à toutes les alliances souveraines de cette illustre Maison, je diray qu'il y en a quantité d'autres tres considerables qui luy sont alliées, & le grand nombre de

Maiſons qui y ont pris des femmes, tient à honneur d'en eſtre deſcendu, & ſe font un plaiſir d'arborer les Armes de Montmorency dans leurs alliances.

L'on voit parmy les Grands Officiers du Royaume de France plus de Seigneurs de la Maiſon de Montmorency que d'aucune autre Maiſon; l'on y compte deux grands Senéchaux, ſix Conneſtables, & un Conneſtable d'Hibernie, neuf Marechaux, quatre Grands Amiraux, trois

Grands Maiſtres de la Maiſon du Roy, trois Grands Chambellans, deux Grands Bouteillers ou Eſchanſons, & deux Grands Pannetiers.

Pluſieurs Conneſtables, & autres Grands Officiers de France, ſont ſortis de cette Maiſon tres illuſtre, ou en ont épouſé des filles, outre que cette Maiſon a auſſi produit pluſieurs Ducs & Ducheſſes.

Quoy que la vertu & la Religion ayent tousjours eſté le partage des Sei-

gneurs de Montmorency, neanmoins l'on en voit tres peu qui ayent esté revestus de Dignitez Ecclesiastiques; l'on en voit cependant un Archevesque Duc de Reims, des Evesques d'Orleans, & peu d'autres.

Ils ont encore l'honneur d'avoir un Saint reconnu par l'Eglise, dont on revere la memoire aux Vaux de Cernay en Beauce, c'est saint Thibaud de Montmorency Seigneur de Marly, fils de Mathieu premier,

&

d'Aline d'Angleterre, lequel se croisa en 1173. pour le voyage de la Terre sainte. A son retour il se fit Religieux de l'Ordre de Cisteaux, en l'Abbaye du Val, puis il fut Abbé des Vaux de Cernay à quatre lieuës de Versailles, entre Chevreuse & Ramboüiller, où il mourut saintement vers l'an 1189.

Enfin tant de grandeur dans une Maison fait assez connoistre que la valeur a esté hereditaire dans l'ame des Seigneurs de Mont-

morency, & leur a fait meriter tous ces honneurs, pour avoir tousjours respandu leur sang pour la deffense de leurs Roys, & de leur patrie, s'estant tousjours trouvez à la teste des Armées qu'ils commandoient en chef, où ils ont fait paroistre leur courage avec éclat au milieu des plus grands perils.

Je n'en veux point un plus grand exemple que celuy d'Anne de Montmorency Duc, Pair, Marechal, Connestable, &

Grand Maiſtre de France, lequel après avoir blanchi ſous le harnois militaire, pour la deffenſe du Roy, & de la patrie, remporta dans le tombeau la gloire d'eſtre mort au lit d'honneur, puiſque commandant l'Armée Royalle à la Bataille de ſaint Denis, il y receut huit coups mortels, dont il mourut deux jours aprés en ſon Hoſtel de Montmorency à Paris, eſtant âgé de prés de quatre vingt ans, comblant par ce moyen les derniers

jours de ſa vie d'une fin tres glorieuſe, aprés avoir ſervy cinq Roys, & aprés avoir paſſé par tous les degrez d'honneur, & s'eſtre trouvé à huit Batailles, en ayant commandé quatre en chef; auſſi le Roy Charles IX. voulant honorer la memoire de ce grand Chef de Guerre, ordonna que ſa Pompe funebre fuſt faite en l'Egliſe de Noſtre-Dame de Paris, avec toute la magnificence poſſible, où toutes les Cours ſouveraines aſſiſterent par ordre du

Roy. De là ſon corps fut porté en l'Egliſe de ſaint Martin de Montmorency, & ſon cœur en celle des Celeſtins de Paris, où il fut mis dans un Caveau, proche de celuy du Roy Henry II. Il eſtoit bien juſte qu'un cœur qui avoit eſté aimé de ſon Prince, & qui avoit eu part à ſes plus importantes affaires, fuſt aprés ſon trépas inhumé proche de celuy qui luy avoit fait tant d'honneur durant ſa vie.

Mr Chevillard vient de mettre au jour une Carte qui a pour Titre : *Succession Chronologique des Empereurs, & des Imperatrices d'Occident, depuis Charlemagne jusqu'à present.*

On n'entreprend point de rapporter dans cette Carte les Empererus Romains, ni les Empereurs d'Orient, on s'est borné à rapporter la Chronologie des Empereurs, & des Imperatrices d'Occident, qui sont ceux qui ont regné en Europe depuis l'an

800. On commence par Charlemagne que l'erreur commune fait le restaurateur de l'Empire d'Occident, quoyqu'il soit vray qu'il estoit Empereur avant qu'il eust esté reconnu tel par les Romains estant Empereur par sa seule qualité de Roy des François, l'Empire d'Occident ou du moins celuy des Gaules ayant esté cedé à Clovis en 508. & confirmé à ses petits fils par l'Empereur Justinien. Il est vray que depuis l'an 875. on n'a recon-

nu pour Empereurs que ceux qui ont esté reconnus tels par les Papes, que mesme les Rois de Germanie, & d'autres qui ont esté couronnez Empereurs, n'ayant pris ce titre, du moins jusqu'au siecle dernier, qu'aprés ce couronnement, se contentant, jusqu'à cette ceremonie, de celuy de Roy des Romains ou d'Empereur élu. On met neanmoins dans cette Carte ceux que l'erreur publique reconnoist pour Empereurs ou qui ont esté élus Empereurs,

Empereurs, par des partis, pour les opposer à ceux qui avoient esté legitimement élûs, ils sont distinguez par des Couronnes differentes.

Discours sur la Dignité des Empereurs, & sur son origine.

Le titre d'Empereur a pris son origine des Romains, elle ne signifioit pour lors que Commandant ou General des Armées, & il estoit beaucoup

au dessous de celuy de Roy, & marquoit une puissance moins absoluë, ce qui porta Auguste à la prendre, lorsque vingt neuf années avant la naissance de Jesus-Christ, il se fut rendu maistre de Rome, & de tous les pays soumis à la Republique Romaine, sous ce seul titre d'Empereur il joüit d'une authorité souveraine. Ses successeurs prirent & porterent le mesme titre qu'ils eurent dans la suite fort superieur à celuy de Roy, parce que leur

puiſſance & leur domination, eſtoit plus grande que celle d'aucun Roy de la terre.

Les pays ſoumis à la domination Romaine s'appellerent l'Empire Romain, cet Empire eſtoit d'une eſtenduë tres vaſte, il arrivoit ſouvent par des revoltes qu'on voyoit s'y élever des Empereurs, que l'ambition Romaine n'a traité que de Tyrans. Poſtume s'éleva de la ſorte en 260. & forma l'Empire des Gaules, qui comprenoit les

Gaules, l'Espagne & les Isles Britanniques.

Cet Empire des Gaules, détaché de l'Empire Romain, subsista peu, & se restablit dans la suite par des partages. Il fut le seul que l'Empereur Constans, pere de l'Empereur Constantin ait possedé; ce dernier réünit tout l'Empire en sa personne, ses fils le partagerent, Constantin, qui estoit l'aisné, eut l'Empire des Gaules & le posseda.

Dans la suite, & parti-

culierement depuis la mort du grand Theodose, l'Empire Romain se trouva partagé en deux; sçavoir l'Empire d'Occident, dont Rome estoit la Ville capitale, & l'Empire d'Orient, qui avoit Constantinople pour Ville principale; l'Empire d'Occident finit en la personne d'Auguste Momille pris prisonnier, & déposé le 31. Octobre 476. L'Empire d'Orient a fini le 20. May 1453. par la mort de Constantin Paleologue, qui deffendant la Ville de Con-

ſtantinople contre Maho-
met II. Empereur des
Turcs, qui la tenoit aſſie-
gée. Conſtantin fut étouf-
fé par la foule à une des
portes de la Ville, ſon corps
ayant eſté trouvé on luy
coupa la teſte, qui fut miſe
au bout d'une pique, les
femmes & les enfans qui
reſtoient de la Maiſon Im-
periale, furent maſſacrez,
ainſi finit l'Empire d'O-
rient qui a eſté depuis aux
Turcs qui le poſſedent de-
puis ce temps.

L'Empire d'Occident,

ou du moins celuy des Gaules, fut cedé à Clovis en 508. & confirmé à ses petits fils par l'Empereur Justinien, ainsi Charlemagne, que l'erreur commune fait le restaurateur de l'Empire d'Occident en 800. estoit Empereur par sa seule qualité de Roy des François, & l'Empire a resté dans sa famille l'espace de cent onze ans pendant le regne de neuf Empereurs descendus de luy, cinq desquels ont esté Rois de France, aprés quoy

l'Empire a passé à des Princes de differentes Maisons par élection. Il y en a eu cinq de la Maison de Franconie, cinq de la Maison de Saxe, sept de celle de Souaube, deux de celle de Brunswick, un de celle de Nassau, cinq de celle de Luxembourg, deux de Baviere, seize de celle d'Autriche, y compris l'élection de l'Archiduc, desquels seize Empereurs il y en a treize de suite & sans interruption depuis l'élection de l'Empereur Albert

II. en 1438. qui font deux cens ſoixante & treize ans que l'Empire n'eſt pas ſorty de leur Maiſon. Il y a eu quantité d'autres Maiſons qui ont eſté honorées de la Pourpre Imperiale, comme ſont celles de Spolette, de Provence, de Frioul, de Quefort, de Hollande, d'Angleterre, & d'Eſpagne; tous leſquels Empereurs ſe voyent dans la Carte que Mr Chevillard Hiſtoriographe de France, & Genealogiſte du Roy vient de mettre au

jour, dans laquelle ſont compris chronologiquement tous les Empereurs d'Occident depuis Charlemagne juſqu'à preſent, avec les Imperatrices leurs Epouſes.

Monſieur Chevillard a donné au public depuis vingt ans nombre de Cartes de Chronologie, d'Hiſtoire, & de Blaſon, en quatre vingt deux feuilles, & travaillé à pluſieurs autres ſujets, qu'il eſpere qui feront plaiſir au public. On trouve encore chez ledit

Chevillard une grande Carte en huit feuilles, de l'histoire de l'ancien Testament en genealogie, depuis Adam jusqu'à Jesus-Christ, dans laquelle, outre la Genealogie, il se trouve l'Histoire sainte, & celle des Roys contemporains des Patriarches.

Monsieur Chevillard demeure tousjous ruë neuve Nostre-Dame, au Duc de Bourgogne.

Vous venez de voir l'origine des Empereurs; voicy les ceremonies de leurs couronnements.

L'Empereur doit estre couronné trois fois, & ce n'est que par le dernier couronnement qu'il est en pleine possession de son estat.

Le premier couronnement se doit faire à Aix-la Chapelle, où il est couronné Roy de Germanie. Cette ceremonie se fait en luy mettant sur la teste la Couronne de Charlemagne, & en le revestant des autres ornements Royaux qu'on croit avoir servy à ce Prince. Le Magistrat de

Nuremberg qui les a en garde les apporte à Aix-la-Chapelle. On les appelle ordinairement les Joyaux, ou les Clinodes de l'Empire, en latin *Clinodia Imperii.* Il arrive souvent que le couronnement ne se fait pas à Aix, mais dans une autre Ville d'Allemagne, soit que la Guerre soit dans les environs de cette Ville, soit qu'il y ait des maladies contagieuses, ou par d'autres raisons que le College des Electeurs trouve valables. L'Empereur

Joſeph avoit eſté couronné à Augſbourg, & ſon pere l'Empereur Leopold avoit eſté couronné à Francfort.

Suivant le quatriéme Chapitre de la Bulle d'or, le droit de couronner l'Empereur à Aix-la-Chapelle appartient à l'Electeur de Cologne. Quand il eſt arrivé que le couronnement ne s'eſt point fait à Aix, l'Electeur dans la Province Eccleſiaſtique duquel il s'eſt fait, luy a diſputé ſon droit. Il a pré-

tendu que l'honneur de couronner l'Empereur, n'estoit déferé par la Bulle d'or à l'Electeur de Cologne que parce qu'Aix-la-Chapelle est dans le ressort Ecclesiastique de l'Archevesché de Cologne. Jean Philippe de Schonborn Electeur de Mayence prétendit couronner l'Empereur Leopold, parce que le couronnement de ce Prince se faisoit à Francfort, qui est du ressort de l'Archevesché de Mayence. Depuis il a esté fait

une transaction entre l'Electeur de Mayence & celuy de Cologne, qui dit que lorsque le couronnement se fera à Aix-la-Chapelle, il sera tousjours fait par l'Electeur de Cologne. Quand il se fera hors du ressort de l'Archevesché de Cologne, ces Electeurs doivent alterner. Le dernier qui est celuy de l'Empereur Joseph, fut fait à Augsbourg par les mains de l'Electeur de Mayence de la Maison d'Ingelheim. Ainsi c'est à l'Electeur de

Cologne

Cologne à faire le premier.

Quand on élit un Roy des Romains, on le couronne comme Roy de Germanie. L'Empereur Joseph fut ainsi couronné à Augsbourg en 1690. Voila pourquoy il ne fut plus couronné en Allemagne aprés la mort de son pere l'Empereur Leopold.

Le second couronnement de l'Empereur se doit faire dans l'Estat de Milan avec la couronne des Roys de Lombardie qu'on

appelle vulgairement la Couronne de fer, quoy qu'elle ſoit d'or, parce qu'elle eſt ſouſtenuë par un cercle interieur de fer. Par ce couronnement l'Empereur eſt Roy de Lombardie.

Le troiſiéme couronnement ſe doit faire à Rome par les mains du Pape, & ce n'eſt que par ce troiſiéme couronnement que le Prince eſt Empereur, & le premier des Souverains de la Chreſtienté. Juſqu'à ce couronnement luy-meſme

ne prend pas le titre d'Empereur des Romains, mais ſeulement le titre d'éleu Empereur des Romains. On ne conçoit pas comment il s'eſt eſtably, qu'il ait neanmoins par luy & par ſes Repreſentants les meſmes prérogatives que s'il eſtoit veritablement couronné Empereur, quoy que ſa dignité ne ſoit qu'élective. Charles Quint eſt le dernier des Empereurs qui ait eſté couronné en Italie, les autres n'ont eſté couronnez que comme

Roys de Germanie. Cependant ils ont voulu se mettre en possession de tous les droits des Empereurs, mesme de ceux qui paroissent attachez le plus inseparablement à la couronne Imperiale, & au serment que le Prince éleu doit faire à l'Eglise Romaine en la recevant par les mains du Pape. Tel est le droit *des premieres Prieres*, qui est à peu prés le mesme que celuy qu'on appelle en France Droit de joyeux avenement à la Couronne.

Il consiste à nommer au premier Canonicat vacant dans les Cathedrales, tant dans les Chapitres Catholiques, que dans les Chapitres Protestants. Quand l'Empereur Joseph eut esté éleu Roy des Romains, & couronné Roy de Germanie, son pere l'Empereur Leopold consulta les plus habiles gens d'Allemagne pour sçavoir si son fils, en vertu de ce couronnement, pourroit se mettre en possession du droit *des premieres Prieres*. Leurs res-

ponses n'estant pas favorables, il n'y eut point de décision en forme.

Monsieur Sevin a donné la premiere partie de ses Recherches sur l'Empire des Assyriens. Dans le dessein de developper l'histoire de cette ancienne Monarchie, il commence par examiner quelle en a esté l'origine. Quoy qu'en disent la pluspart des autheurs modernes, il soustient qu'Assur en doit estre regardé comme le premier Fondateur, chassé du pays

de Babylone par Nemrod, il se retira au delà du Tigre dans les Provinces qu'arrosent le Lyc & le Caper. Ce fut l'an 190. ou environ aprés le Deluge que les fondements de cet Empire furent jettez. Il paroist par ce qu'en dit l'Ecriture, que dès ses commencements il fut assez considerable ; ses Roys neanmoins pendant plus de six siecles, ne firent aucune figure dans l'Orient. Bellus fut le premier qui entreprit de faire des con-

questes, & ce Prince n'a vescu que deux cens vingt deux ans avant la fameuse guerre de Troye. C'est ce que Mr Sevin prouve par les tesmoignages de Thallus, d'Herodote, de Denys d'Halicarnasse, d'Appien, de Porphyre & de Macrobe : il fait voir ensuite comment ce Prince s'empara de la Province de Babylone. Voilà en peu de mots le sujet de tout le Discours de Mr Sevin.

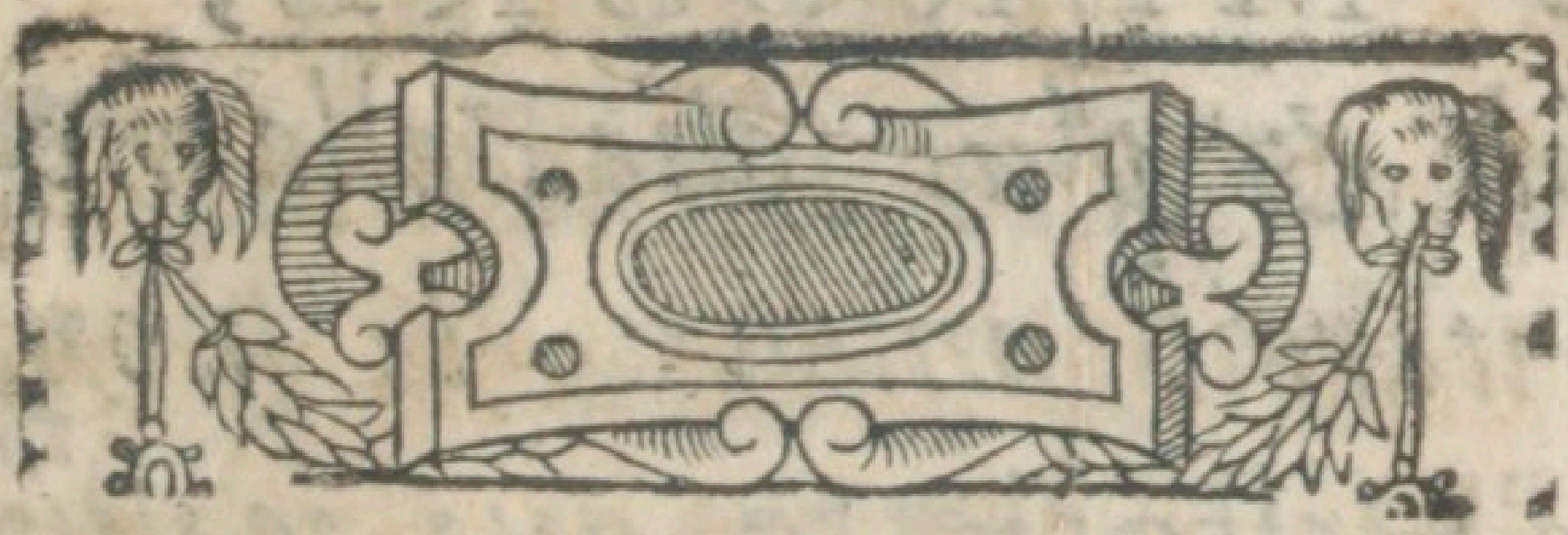

MERCURE,

II. PARTIE.

AMUSEMENS.

Je reçois dans le moment un Memoire sur une avanture, je voudrois pour l'amour du Lecteur, qu'elle fût moins verita-

*ble & plus jolie, elle me-riteroit mieux le nom d'*Hiſtoriette *que je luy donne ſeulement parce qu'on en veut une cha-que mois, pardonnez la negligence du ſtyle, les mois ſont bien cours pour l'Autheur du Mercure.*

LE BON MEDECIN,

HISTORIETTE.

L'Eſté dernier un ri-che Bourgeois de

Paris alla faire un voyage à Rouën, & laissa chez lui sa fille, pour avoir soin de son ménage; elle prit tant de plaisir à le gouverner, que cela luy donna envie d'en avoir un à elle; un joli voisin qu'elle voyoit quelquefois fortifioit beaucoup cette envie, elle l'aimoit, elle en étoit aimée, en un mot ils se convenoient, c'étoit un mariage fait, il n'y man-

quoit que le consente-
ment du pere, & ils ne
doutoient point de l'ob-
tenir à son retour : ils
se repaissoient un jour
ensemble de cette douce
esperance, lorsque la
fille reçût une lettre de
ce pere absent ; elle ou-
vre la lettre, la lit, fait
un cri, & la laisse tom-
ber : l'amant la ramasse,
jette les yeux dessus, &
fait un autre cri. Cruel-
le surprise pour ces deux

tendres amans! pendant que cette fille se marioit de son côté, le pere l'avoit mariée du sien, & luy écrivoit qu'elle se preparât à recevoir un mary qu'il luy amenoit de Roüen.

Quoiqu'il vienne de bons maris de ce pays-là, elle aimoit mieux celui de Paris. La voila desolée, son amant se desespere, aprés les pleurs & les plaintes on

ſonge au remede, la fille n'en voit point d'autre pour prévenir un ſi cruel mariage que de mourir de douleur avant que ſon pere arrive. Le jeune amant imagina quelque choſe de mieux, mais il n'oſa découvrir ſon deſſein à ſa maîtreſſe. Non, diſoit-il en luy-même, elle n'approuvera jamais un projet ſi hardi, mais quand j'aurai réüſſi, elle

me pardonnera la hardiesse de l'entreprise, les Dames pardonnent souvent ce qu'elles n'auroient jamais permis. Nôtre amant la conjura de feindre une maladie subite pour favoriser un dessein qu'il avoit, & sans s'expliquer davantage il courut à l'expedient qui n'étoit pas pas trop bien concerté: Le jeune homme étoit vif, amoureux & étour-

di, à cela prés tres raiſonnable : mais les amans les plus raiſonnables ne ſont pas ceux qui réüſſiſſent le mieux.

Celui-ci s'étoit ſouvenu à propos qu'un Medecin de Rouën étoit arrivé chez un autre Medecin ſon frere, qui logeoit chez un de ſes amis ; il s'imagina que ce Medecin de Roüen pourroit bien étre ſon rival, il prit ſes meſures là-deſſus.

Il étoit assez beau garçon pour avoir couru plusieurs fois le bal en habit de fille. A ce déguisement, soutenu d'une voix un peu feminine, il ajoûta un corset garni d'ouatte à peu prés jusqu'à la grosseur convenable à une fille enceinte de sept à huit mois : ainsi déguisé dans une chaise à porteur, sur la brune il va mysterieusement chez le

Medecin, se doutant bien que le secret qu'il alloit lui confier seroit bientôt revelé à l'autre Medecin son frere : La chose luy réüssit mieux encore, car le Medecin de Paris n'étoit point chez luy, n'y devoit rentrer que fort tard, & le Medecin de Rouën étoit arrivé ce jour-là, & se trouvant dans la salle se crut obligé de recevoir cette Dame

qui avoit l'air d'une pratique importante pour son frere. Il engagea la conversation avec la fausse fille, qui ne luy laissoit voir son visage qu'à travers une coëffe. Elle luy tint des discours propres à exciter sa curiosité, & paroissoit prendre confiance aux siens à mesure qu'il étaloit son éloquence provinciale pour luy paroître le plus habile

& le plus discret Medecin du monde. Dés qu'elle eut reconnu son homme pour être celuy qui la devoit épouser, c'est-à-dire qui devoit épouser sa maîtresse, dont il vouloit faire ici le personnage, il tira son mouchoir, se mit à pleurer & sanglotter sous ses coëffes, & aprés quelqu'une de ces ceremonies de pudeur que l'usage a presqu'autant

abregées que les autres ceremonies du vieux temps ; il parla au Medecin en ces termes.

Monſieur, vous me paroiſſez ſi habile & ſi galant homme, que ne connoiſſant pas Monſieur vôtre frere plus que vous, j'aime encore mieux me confier à vous qu'à luy : enſuite la confidence ſe fit preſque ſans parler, la jeune perſonne redoubla

ses pleurs, & entr'ouvrant son écharpe pour faire voir la taille d'une femme grosse, elle dit, *Vous voyez la plus malheureuse fille du monde.*

Le Medecin des plus habiles, connut, sans luy tâter le poulx, de quelle maladie elle vouloit guérir, il luy dit, pour la consoler, qu'il couroit beaucoup de ces maladies-là cette année & qu'apparemment on

luy avoit promis mariage, helas ! oüi, repliqua-t-elle, mais le malheureux qui m'a ſéduite n'a ni parole, ni honneur.

Aprés pluſieurs invectives contre le ſeducteur & contre elle-même, elle conjura le Medecin de luy donner quelqu'un de ces remedes innocens, qui précipitent le dénouëment de l'avanture, parce

qu'elle attendoit dans peu un Mary de Province.

Quoique le Medecin ne s'imagina pas d'abord qu'il put être ce Mary de Province qu'on attendoit, il ne laissa pas d'avoir plus de curiosité qu'il n'en avoit eu jusques-là, & pour s'attirer la confidence entiere, il redoubla ses protestations de zele & de discretion. Enfin

aprés

aprés toutes les ſima-
grées neceſſaires, nôtre
jeune homme déguiſé
luy dit : Je ſuis la fille
d'un tel, qui m'a écrit
de Rouën, qu'il m'a-
voit deſtinée un honnê-
te homme, mais tel qu'il
ſoit, on eſt trop heu-
reuſe de trouver un Ma-
ry aprés avoir été trom-
pée par un amant. Vous
comprenez bien quel
fut l'effet d'une telle
confidence ſur le Me-

decin, qui crut voir sa future épouse enceinte par avance, il demeura immobile, pendant que luy embrassant les genoux, elle le conjuroit de conduire la chose de façon, que ni son Pere, ni le Mary qu'elle attendoit, ne pût jamais soupçonner sa sagesse.

Le Medecin prit ladessus le parti de la discretion, & sans témoigner qu'il fût l'honnête

homme que l'on vou-
loit charger de l'iniqui-
té d'autrui, il offrit ſon
ſecours, mais on ne l'ac-
cepta qu'à condition
qu'il ne la verroit point
chez ſon Pere, on ſup-
poſoit que le Medecin
ſeroit aſſez delicat pour
rompre un tel mariage,
& aſſez honnête hom-
me pour ne point dire
la cauſe de la rupture.
Le Medecin alla chez
le Pere dés qu'il le ſçut

arrivé, ce Pere luy dit avec douleur qu'il avoit trouvé en arrivant ſa fille tres malade, & celui-ci, qui croyoit bien ſçavoir quelle étoit ſa maladie, inventa pluſieurs pretextes de rupture, mais le Pere eſperant que la beauté de ſa fille pourroit renouër cette affaire qu'il ſouhaittoit fort, mena nôtre homme voir la malade comme Medecin,

& elle le reçût comme
tel, ne se doutant point
qu'il fût celui qu'on lui
vouloit donner pour
mary, son Pere n'avoit
encor eu là-dessus aucun
éclaircissemẽt avec elle,
la voyant trop mal pour
lui parler si-tôt de ma-
riage; le Medecin, qu'il
pria d'examiner la ma-
ladie de sa fille, parla
avec toute la circonspe-
ction d'un homme, qui
ne vouloit rien appro-

fondir ; il demanda du temps pour ne point agir imprudemment, cette discretion plût beaucoup à la malade, elle crût que connoissant bien qu'elle feignoit cette maladie, & qu'elle avoit quelque raison importante pour feindre, il vouloit lui rendre service ; dans cette idée elle le gracieusa fort, il répondit à ses gracieusetez en

Medecin qui ſçavoit le monde, enſorte que cette consultation devint insensiblement une conversation galante, c'eſt aſſez la methode de nos Consultans modernes, & elle vaut bien, pour les Dames, celle des anciens Sectateurs d'Hipocrates. Le tour agreable que prit cette entrevûë, donna de la gayeté au Pere, qui dit en badinant, que comme Pere

discret il laissoit sa fille consulter en liberté son Medecin, & les quitta, croyant s'appercevoir qu'ils ne se déplaisoient pas l'un à l'autre.

Voila donc le Medecin & la malade en liberté, leur tête-à-tête commença par le silence, la fille avoit remarqué dans ce Medecîn tous les sentimens d'un galant homme, mais elle hesitoit pourtant encor

encore à lui confier ſon ſecret. Lui de ſon côté ne comprenoit pas bien pourquoy elle heſitoit tant ; ſi l'on ſe ſouvient icy de l'entrevûe du Medecin & de l'amant déguiſé en fille enceinte, on comprendra qu'une ſi grande reſerve dans cette fille qu'il croyoit la même, devoit le ſurprendre ; cependant il y a des filles ſi vertueuſes, qu'-

un ſecond aveu leur coûte preſque autant que le premier. Nôtre Medecin tâcha de r'appeller en celle-cy cette confiance dont il croyoit avoir été déja honoré. Cela produiſit une converſation équivoque, qu'on peut aiſément imaginer, la fille lui parloit d'une maladie qu'elle vouloit feindre pour éloigner un mariage, & le Medecin

d'une autre maladie plus réelle, dont il croyoit avoir été déja le confident. Quoyqu'il touchât cette corde tres delicatement, la fille en fremit de surprise & d'horreur, elle pâlit, elle rougit, elle se trouble, tous ces symptomes étoient encor équivoques pour le Medecin, la honte jointe au repentir fait à peu prés le même effet, il se ser

pour la raſſurer des lieux communs les plus conſolans, vous n'êtes pas la ſeule à Paris, lui dit-il, ce malheur arrive quelquefois aux plus honnêtes filles, les meilleurs cœurs ſont les plus credules, il faut eſperer qu'il vous épouſera.

On juge bien que l'éclairciſſement ſuivit de prés de pareils diſcours, mais on ne ſçauroit ima-

giner la ſurpriſe où ils furent tous deux quand la choſe fut miſe au net, le Pere arriva aſſez tôt pour avoir part à l'éclairciſſement & à la ſurpriſe, ils ſe regardoient tous trois ſans deviner de quelle part venoit une ſi horrible calomnie, la fille même n'étoit pas encor au fait lorſque ſon amant arriva de la maniere que vous allez voir.

Pendant que cecy se passoit, l'amant inquiet vint s'informer de la fille de Chambre sur le mariage qu'il craignoit tant; elle avoit entendu quelque chose de la rupture, elle l'en instruisit, & il fut d'abord transporté de joye : mais ayant appris ensuite que le Medecin venoit d'avoir un grand éclaircissement avec le Pere & la fille, il perdit

la tramontanne, & courut comme un fol à la chambre de ſa Maîtreſſe, & là tranſporté de deſeſpoir il lui demanda permiſſion de ſe percer le cœur avec ſon épée, il n'oſa faire ſans permiſſion cette ſeconde ſottiſe, qu'elle n'auroit pas plus approuvée que la premiere ; il entra donc, & ſe jetta la face contre terre entre le Pere, la fille & le Me-

decin, qui se regardoiẽt tous trois sans dire mot; la fille parla la premiere, comme de raison, & son amour s'étant changé en colere, elle ne parla que pour foudroyer le pauvre jeune homme, elle commença par lui défendre de la voir jamais, le Pere aussi outré qu'elle, le fit sortir de sa Maison, & la fille aussi-tôt offrit sa main au Me-

decin pour se venger de l'offense qu'elle avoit reçûë du jeune homme, le Medecin convint qu'il meritoit punition, & dit qu'il alloit luy-même le faire avertir qu'il n'avoit plus rien à prétendre, ainsi aprés que le pere & la fille eurent donné leur parole au Medecin, il promit de revenir le lendemain pour terminer le mariage.

Le Pere & la fille paſ-
ſerent le reſte du jour à
parler contre l'impru-
dent jeune homme ; la
fille ne pouvoit s'en laſ-
ſer, & ſon Pere en la
quittant lui conſeilla de
dormir un peu pour ap-
paiſer ſa colere, lui
faiſant comprendre qu'-
un amant capable d'une
telle action ne meritoit
que du mépris. La nuit
calma la violence de ſes
tranſports, mais au lieu

du mépris qu'elle attendoit, elle ne ſentit ſuccéder à ſa colere que de l'amour, elle fit pourtant cent reflexions ſur le riſque où l'avoit miſe ce jeune homme d'être le ſujet d'un Vaudeville, mais elle ne put trouver dans cette action que de l'imprudence & de l'amour, & le plus blâmable des deux ne ſert qu'à prouver l'excez de l'autre, en-

ſorte qu'avant le jour elle ſe repentit d'avoir donné ſa parole, & fut bientôt aprés au deſeſpoir de ce qu'il n'y avoit plus moyen de la retirer.

Quand le Medecin revint il trouva ſon épouſe fort triſte, je me doutois bien, dit-il au Pere en preſence de ſa fille, qu'elle n'oublieroit pas ſi-tôt, ni l'offence, ni l'offenceur, elle pour-

roit s'en ſouvenir encor aprés ſon mariage, ſon amant n'eſt pas preſt non plus d'oublier ſon amour, je viens de le rvoir, j'ai voulu le punir, en lui laiſſant croire ppendant vingt-quatre heures qu'il ſeroit malheureux par ſon imprudence, il en eſt aſſez puni, car il a penſé mourir cette nuit, je m'apperçois auſſi que vôtre fille eſt fort mal, voila

de ces maladies que ſçavent guerir les bons Medecins : mariez-les tous deux, voila mon Ordonnance.

Le jeune amant étoit riche, la fille eût été au deſeſpoir ; le pere fut raiſonnable, le mariage ſe fit le même jour par l'entremiſe du *bon Medecin.*

BOUTS-RIMEZ du mois passé.

L'Un aime le tambour, & l'autre aime la flute,
Le Docteur argumente, & le Boulanger blute;
Celui-ci d'un coup fier aime à presser le flanc,
Celui-là tire un liévre, un autre tire au blanc:
Aminte se repaît d'une amoureuse flame,
Aussi feroit Iris, mais elle craint le blame;

Belise se mocquant & du
brun, & du blond,
Sur ses voisines fait des cou-
plets de flon flon.
Chacun a ses plaisirs, mais
Caron dans sa flete
Nous attend, & la mort plus
fine que belette
Nous surprend, moissonnant
les humains à grands flots:
Ainsi du marbre enfin le temps
détruit les blocs.

QUESTION.

QUESTION.

Quelle difference y a-t-il entre la tendresse & l'amour?

REPONSE.

Le cœur fait la tendresse, & l'imagination fait l'amour. Il y a des occasions où les mouvemens du cœur, & les effets de l'imagination sont confondus. De

tout temps on a diſputé ſur les mouvemens du cœur & de l'eſprit, ce ſont vrais ſujets.

Les deux partis peuvent avoir raiſon.

RE'PONSE.

Les Poëtes ſont en poſſeſſion de les confondre, mais ſans leur diſputer le droit d'exprimer l'amour par le mot de tendreſſe, & la ten-

dresse par le mot d'amour, je crois qu'il n'y a personne qui n'en fasse la difference, & tous ceux qui d'abord sensibles au merite d'une jolie femme, en deviennent amoureux par degrez, sçavent du moins qu'ils étoient tendres avant que d'être amoureux, & que cet objet avoit réveillé la tendresse dans leur cœur avant que d'y former la pas-

ſion de amour.

La tendreſſe eſt pour ainſi dire la trempe du cœur, les uns aiment plus, les autres moins tendrement, & chacun aime ſelon la convenance de ſon cœur.

L'amour eſt la tendreſſe d'un cœur attaché à un objet, la tendreſſe eſt la qualité d'un cœur qui n'attend qu'un objet pour s'attacher.

Je ne ſçai ſi ces défi-

nitions paroîtront bien
justes dans un temps où
l amour tient moins de
la tendresse que de la
volupté ; aussi n'ai-je
pretendu parler que de
celui que la tendresse
produit. L'amour est la
plus naturelle & la plus
belle de toutes les pas-
sions, parce que la ten-
dresse est la plus natu-
relle & la plus belle de
toutes les qualitez du
cœur humain ; parce

que la volupté l'a dégradée, l'amour eſt une paſſion qu'on cache, & dont on rougit.

Si la tendreſſe ſeule agiſſoit dans l'amour, cette paſſion ſeroit la juſte meſure de la bonté, de la nobleſſe, & de la delicateſſe des cœurs; & la decadence de cet amour vient ſans doute des eſprits les plus bornez, qui incapables des grandes idées, & des

beaux ſentimens, ne trouvent de reſſources ni de plaiſirs que dans la volupté. Comme le nombre des eſprits médiocres eſt le plus grand & le plus fort, la plûpart des Dames ſe ſont tellement rangées de leur party qu'elles ſe paſſent maintenant fort bien de tendreſſe, & qu'elles la regardent comme imbecillité dans ceux qui ſont en âge de

raiſon, & dans les jeu-
nes gens comme le dé-
faut d'un uſage qu'elles
eſperent que l'âge & le
monde leur donnera. Ce
ne ſont point elles qui
confondront l'amour
avec la tendreſſe; j'en
ſoupçonnerois bien plû-
tôt celles, qui malgré
le torrent de l'uſa-
ge ſoûtiennent encore
l'honneur d'une paſſion
que tant d'autres exem-
ples aviliſſent.

Je ſuis bien éloigné de penſer que la race en ſoit eſteinte, & quand j'ay dit que la pluſpart des femmes ſe rangeoient du mauvais party, c'eſt que leur nombre, fuſt-il mille fois plus petit, me paroiſtroit tousjours trop grand. Quoyqu'il en ſoit, rien ne fait plus d'honneur aux femmes que la tendreſſe des hommes, & pour moy j'y conçois de grands plaiſirs, & je ſuis

persuadé que le plaisir secret que fait la lecture des belles Tragedies & des beaux Romans vient de la tendresse qui y est peinte. On est charmé de retrouver en soy les mesmes sentiments qu'on y donne aux Heros.

L'âge d'or n'avoit rien de si doux que l'union des deux sexes, par l'amour que produit seulement la tendresse; & le present le plus funeste qu'on pust

leur faire estoit la volup-
té que Pandore apporta,
& qui finit pour jamais
cet heureux temps. Pour
lors

Les deux sexes estoient
unis des plus beaux
nœuds;
Ce qui pouvoit les rendre
heureux
N'estoit jamais illegitime.
Leur penchant estoit leur
maxime;
Par la simple nature ils
estoient vertueux;

Le respect, l'amour, & l'estime
Estoient les seuls liens de leur societé,
Et chacun possedoit sans crime
Son plaisir & sa liberté.
Mais, ô funeste barbarie!
Bientost l'infame volupté
Vint troubler par sa tirannie
La commune felicité.
La mutuelle sympathie
Qui s'expliquoit dans tous les cœurs,

Effrayée à l'aspect de tant
de frenesie,
Ny fit plus sentir ses dou-
ceurs.
Sous les loix de cette trai-
tresse
Le cœur ne connut plus les
innocents desirs,
Et tous les sens troublez
d'une honteuse yvresse
Luy ravirent le droit de
choisir ses plaisirs.
Depuis ce temps fatal, l'a-
mant & la maistresse
Que ce monstre unit en un

jour
Gouſtent les plaiſirs de l'amour
Sans gouſter ceux de la tendreſſe.

ENIGMES.

On donnera ordinairement l'Enigme devinée dans le Mercure ſuivant avec la nouvelle, afin qu'on puiſſe juger ſi on l'a devinée juſte. Voicy une Parodie de celle de la *Toilette* qui ſera à peu près le meſme effet.

A ſa Toilette *Alix n'a* ny
poudre ny plomb.
Croyez-vous pour cela
qu'elle y ſoit deſœuvrée.
De ſa Boutique bien pa-
rée
Cent ingredients font le
fond.
Elle ſe les applique avec
mainte grimace.
Les Roſes & les Lis dont
elle orne ſa face
Ne ſont ny Lis ny Roſes
de Printemps.
Toilette *peut luy dire en*

*faisant l'*importante
Avec le nombre de *mes*
ans
Près *de vous* mon credit
s'augmente,
Et sans rougir *vous n'oseZ*
moy present,
Recevoir *vos* derniers
Amants.

Noms de ceux qui ont devinné cette Enigme.

Mr de Conflans ; le beau Licencié, & son gracieux Beaufrere ; la Bru du Gendre de la Bel-

lemere ; le beau Caſſandre.

ENVOY.

La femme à quarante ans
Doit ſonner la retraite.
Je renonce aux Amans ;
J'ay plié la Toilette.

Le Deſerteur des Toilettes. Guillemette le Blanc. Jeroſme Carmin, & Mathurin Pomadet, aſſidus à la *Toilette* des Dames. Le Farfadet ; le jeune Doyen ; les deux jeunes ſœurs de la ruë

Michel le Conte; la grosse Marguerite.

Par l'aimable & toute spirituelle veuve Me de Cosseville.

Vostre Enigme me couste peu;
Ce n'est pour moy qu'une Amusette.
Je la lis auprès de mon feu;
Je la devine à ma Toilette.

Réponse sur les mesmes Rimes.

La Toilette vous couste peu
Ce n'est pour vous qu'une Amusette.

Avec un teint si vif, des yeux si pleins de feu, *Cosseseville n'a pas grand besoin de* Toilette.

Le Doux rempant ; la Grimasse brodée ; l'éloquent Avocat de la ruë Jean Fleury ; la belle Devineuse a dit vostre *Toilette* s'est developpée à mes yeux.

ENVOY
par une Precieuse.

Une vive & douce lumiere,

Avec peine & plaisir,
m'entr'ouvre la paupiere,
A ce charme des yeux je
veux donner un nom;
Car ce n'est point Diane,
encor moins Apollon,
C'est une beauté plus parfaite.
Qui donc? est-ce l'aurore?
non;
C'est le Soleil à sa Toilette.

ENIGME.

Ma forme fait mon estre,
& j'existe sans corps.

On m'en donne pourtant
de foibles & de forts
Dont hors de moy les uns
en cercle se promenent,
Et les autres en moy haut
& bas se demenent.
Par moy se fit jadis quel-
que amoureux larcin,
Et par moy fut sauvé ja-
dis quelque assassin.
En tout pays je suis d'une
mesme nature;
Mais je change de noms
en changeant de figure.

Autre Réponſe à la Queſtion du mois dernier.

Par Mr P.

La tendreſſe eſt une impreſſion delicate que fait ſur un cœur la diſpoſition qu'il a à devenir amoureux ; elle devient amour lorſqu'elle ſe détermine ſur un objet.

Quoyqu'un enfant n'ait point de ces deſirs preſſans
Qui ſe rendent maiſtres des ſens,

Et font des passions le sou-
verain empire;
Déja pourtant on connoist
qu'il aspire
A ce qui doit le dominer
un jour:
Ainsi dans sa tendre jeu-
nesse,
Amour n'est encor que
tendresse:
Et tendresse est l'enfance
de l'amour.

Questions nouvelles.

Qu'est-ce que le cœur a de commun avec l'esprit?

On demande s'il y a de la difference entre ce qu'on appelle s'aimer, & ce qu'on appelle Amour propre.

On s'est déja plaint plusieurs fois que je donnois des Chansons anciennes : mais on s'est plaint bien plus encore de ce que j'avois interrompu la suite de mes Chansons de Caractere que j'avois promises au Public, & qu'on y chante tout

autrement

autrement que je ne les ay composées, parce que je ne les ay jamais fait noter. Cette derniere consideration l'emporte, car elle est aidée de l'envie que j'ay de les mettre à couvert de l'oubly & de l'*estropiement*.

CHANSON du Tabac.

D'où me vient cette sombre humeur?
Pourquoy mes foibles yeux
craignent-ils la lumiere?

Pourquoy suis-je acablé
d'une triste langueur?
Ah! je n'ay point ma
Tabatiere!
Point de Tabac, helas!
plaisir, santé,
Raison, vivacité,
Tout avec mon Tabac est
resté sur ma Table.
Amy sècourable,
Le tien est-il bon.....
detestable;
Il est parfumé.
Adesim, adesim, a de
simple Tabac je suis

accoustumé.

Cet autre est plus agreable.
Ah! qu'il est aimable!
Ah! quelle volupté!
Dieu du Tabac que tes
Autels
Soient encensés par les
mortels.
Que du plus noir Petun
mille Pipes fumantes
Te fournissent d'encens.
Que les Beautez les plus
charmantes
Se barboüillent de tes pre-
sens.

Quetes doyens enchifrenez
Chantent du nez
Tes plaisirs forcenez,
Et que pour te rendre propice,
Ton Temple retentisse
D'éternuements
Et de reniflements.
Ton Temple retentisse
D'éternuements
Et de reniflements.

Devises des Jettons de l'Année 1712.

TRESOR ROYAL.

Des Cyclopes travaillant à un Bouclier.

Arte atque metallo.

PARTIES CASUELLES.

Daphné changée en Lauriers, & ces mots de Virgile.

Mortalem eripuit formam,

ORDINAIRE
des Guerres.

La Massuë d'Hercule.
Eadem post mille labores.

EXTRAORDINAIRE
des Guerres.

Hercule avec sa peau de Lion & sa Massuë, marchant à grands pas.
Orbem pacare laborat.

MARINE.

Neptune dans son Char.
Bello pacique.

GALERES.

Meduse couchée dans son antre au bord de la mer.

Etiam tranquille videtur.

BASTIMENTS.

Minerve tenant à la main une équerre & quelques instruments de Jardinage.

Gravibus solatia curis.

Le sujet choisi pour le Jetton de Madame la Dauphine est une Couronne fermée de Dauphins, & pour Devise ces mots.

Magnus splendor maximaque virtus.

Celle-cy n'est pas de l'Académie,

MERCURE,

IIIe. PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

PIECE NOUVELLE

par M. R.

E'TRENNES,

en envoyant un Pigeon.

LE PIGEON.

DE vous dire bon jour,
ce n'eſt grande merveille,

Un Perroquet vous en di-
roit autant,
Et ces bavards parlent à
tout venant;
Je suis plus reservé, je par-
le rarement,
C'est méme tout bas à
l'oreille,
Que je vous fais mon com-
pliment.
Messager de l'amour, j'ar-
rive de Cythere,
L'Amour du Char de sa
mere
M'a détaché ce matin,
Je me fixe chez vous, ten-
dre, fidelle, sage,

Et même aussi peu volage,
Que si j'avois encor mon frein,
Les soupirs sont tout mon langage,
Ecoutez sans courroux ces muets entretiens,
De tous autres soupirs ne souffrez point l'hommage,
Belle **** n'écoutez que les miens,
Vous sçaurez quelque jour que je suis un grand Maître
Dans l'art de bequeter,

d'attendrir un baiſer,
Et ma délicateſſe eſt ſur
ce point peut-être,
Un vray modelle à propo-
ſer.
En preſſant ces levres ſi
vives,
Que de douceur j'y vais
puiſer;
Vos roſes & vos lys ont
des couleurs naïves
Qu'augmentent mes bai-
ſers ſans les pouvoir
uſer,
Pour vous donner du frais,
mes doux battemens
d'aîles

Feront auprés de vous l'of-
fice des Zephirs,
Et ſouvent ce ſeront à vos
tendres plaiſirs
Des applaudiſſemens fidel-
les,
Courrier leger, cheminant
par les airs,
En cette qualité comment
vous ſervirai-je,
On ſçait que mes pareils
en cent climats divers,
De la Poſte ont le Privi-
lege,
Ils portent à leur col Let-
tres & Billets doux,
Et pour en rapporter les

réponſes ſecrettes
Ils vôlent par-deſſus les
têtes des jaloux ;
Mais de pareils emplois,
de l'humeur dont
vous êtes,
M'occuperont fort peu
pour vous :
Voicy les Hymnes, les
Cantiques,
Qu'en l'honneur de l'A-
mour, fit un de ſes
ſujets :
On vante de ce Dieu le
pouvoir & les traits ;
Vous lirez ſans rougir dans
ſes Panegyriques,

Les éloges de vos attraits.
Peut-être qu'apresent Venus sur sa toillette
Trouve un bijou de moins,
L'Amour est le filou, mo j'ai prêté mes soins,
Venus sera fort inquiette,
Si le vol n'est point fait par quelqu'autre Psiché,
Et si cette beauté, qui doit être parfaite,
Par l'auteur du larcin n'a point le cœur touché;
Vous seule en avez connoissance,
Ne m'en pourriez-vous pas dire un mot aujourd'hui,

Faites-m'en la confidence,
Je n'en parlerai qu'à luy.

Balzac dit qu'il y a une figure de la piece ſuivante dans une Table de Jaſpe à Naples, où les femmes lapident l'Amour avec des Roſes.

AUTRE PIECE nouvelle,

à l'imitation d'Auſonne.

L'AMOUR PUNI.

LOin de ces priſons redoutables,

Où Pluton aux ombres
coupables
Fait ſentir ſon juſte
courroux ;
Il eſt dans les Enfers des
azyles plus doux.
Là des Myrthes toufus
forment de verds
ombrages,
Qui n'ont rien des hor-
reurs de l'éternelle
nuit ;
Des ruiſſeaux y coulent
ſans bruit,
Des Pavots languiſſans

couronnent leurs ri-
vages,
On voit parmi les fleurs
qui parent ce ſéjour,
Hyacinthe & Narciſſe,
& tant d'autres
encore,
Qui mortels autrefois
de l'Empire d'amour
Ont paſſé ſous les Loix
de Flore.
Dans les ſombres dé-
tours de ces paiſibles
lieux
Pluſieurs Amans, dont

la memoire
Doit vivre à jamais dans
l'Histoire,
S'occupent encor de
leurs feux;
L'ambitieuse impru-
dente,
Qui voulut voir Jupi-
ter
Armé de la foudre ton-
nante,
Rappelle ce plaisir qui
lui coûta si cher,
Et la Maîtresse de Ce-
phale,

Soupirant pour ce vain-
queur,
Cherit la fleche fatale
Dont il lui perça le
cœur,
Hero d'une main trem-
blante,
Tient la lampe étince-
lante,
Qui lui servit seulement
A voir périr son amant.
Ariane roule en colere
Ce fil triste instrument
d'un perfide attentat,
Trop malheureuse, he-

las ! d'avoir trahi
ſon Pere
Pour n'obliger qu'un
ingrat.
Phedre, chancelante &
confuſe,
Baigne, mais trop tard
de ſes pleurs,
L'écrit où ſa main ac-
cuſe
Ses criminelles ardeurs.
Moins coupables cent
fois, & plus à plain-
dre qu'elle,
Et Didon & Thiſbé

vont se frapper le sein,
D'un perfide ennemi,
l'une a le fer en main,
L'autre celui d'un amãt
trop fidelle.
L'Amour, de leurs dou-
leurs, voulut être
témoin,
Decouvrir son carquois
il avoit pris le soin,
Les Arbres d'un bocca-
ge,
L'épaisseur d'un nuage
Adoucirent en vain l'é-
clat de son flambeau,

On reconnut bientôt
cet ennemi nouveau,
Déja la troupe rebelle
Lui preparoit des Tour-
mens inhumains;
L'Amour tout fatigué,
ne bat plus que
d'une aîle,
Il se soutient à peine, il
tombe entre leurs
mains.
Amour, pour desarmer
les Juges implacables,
C'est vainement que tu
verses des pleurs,

On enchaîne tes mains,
qui portoient dans
les cœurs
Des coups inévitables;
Attaché ſur un Myrthe,
en proye à leurs
fureurs,
Tu vas de mille morts
éprouver les horreurs,
Leurs clameurs mena-
çantes
Ont étouffé tes plaintes
languiſſantes,
L'une vient t'effrayer
avec le fer ſanglant,
Qui

Qui finit de ſes jours le
déplorable reſte,
L'autre avec le débris
encor étincelant
Du bucher de ſa mort,
theâtre trop funeſte,
De ſes pleurs endurcis,
par le pouvoir des
Dieux,
Myrrha fait contre toy
de redoutables armes,
Leur poids va t'acca-
bler, ſes remords,
ſes allarmes
Ne puniront que toy de

ſon crime odieux.
L'Amour attire ſa Mere
Par ſes pleurs & par ſes
cris,
Vient-elle à ſon ſecours?
non Venus en colere
Vient augmenter les
tourmens de ſon fils.
Je n'ai que trop ſouffert
de cet audacieux,
Dit-elle, qu'à ſon tour
il éprouve ma rage,
Des filets de Vulcain,
des ris malins des
Dieux

Je n'ai pas oublié l'ou-
trage,
C'eſt Venus en cour-
roux, qui menace,
tremblez,
Sa main s'arme auſſitôt
d'un long bouquet
de Roſes,
De leurs boutons à pei-
ne écloſes,
Le ſang couloit dé-ja
ſous ſes coups re-
doublez,
Arrêtez Deeſſe irritée,
S'écrie avec tranſport

la Troupe épouventée,
Lorſque nous reſpirions
le jour
Le ſort fit nos malheurs
ce ne fut pas l'Amour.

PAR Mr. V. A Mr. DE**

Qui lui avoit envoyé un Remede pour la Fiévre.

PLus ne m'enquiers de
quelle drogue avez
Formé ce bol, par qui ſe-
roient bravez
Bien plus de maux, plus

de pestes encore,
Que parmi nous n'en apporta Pandore.
Nul mal ne tient contre ce bol divin,
J'en voys en moy la vertu confirmée
Contre une Fiévre en mon sang allumée,
Du Kinkina le secours étoit vain,
Point n'en étoit la fureur allentie,
Vous dites : Parts, & la voila partie.
Mais à la fin le voïle est arraché,

Ainſi que vous, je ſçai ce
qui compoſe
Ce bol, en qui tant de
force eſt encloſe,
Pour un Poëte il n'eſt rien
de caché,
Lors qu'Apollon nôtre eſ-
prit a touché,
Comme les Dieux nous
voyons toute choſe.
Que nous voulions pene-
trer aux Enfers,
Tous leurs ſecrets à nos
yeux ſont offerts,
Nous y voyons juſqu'à
l'ardeur farouche,
Que pour ſa femme a Plu-

ton dans ſa couche ;
S'il faut percer les myſte-
res des Cieux,
Là, nous allons manger
avec les Dieux,
Dans leur Conſeil nous
ſommes reçûs même,
Nous y voyons Jupin ce
Dieu ſuprême,
Pour cent Amours furtiſs
ſe travailler,
Et ſon épouſe aprés luy
criailler.
Dans ſon Palais, dans ſes
grotes profondes
Neptune en vain préten-
droit ſe cacher,

Tout au travers de l'abyme des Ondes
Nos yeux perçans iroient là le chercher.
Nous discernons les essences premieres,
Rien, en un mot, n'évite nos lumieres,
Aviez-vous crû pouvoir les éviter ?
Adonc, afin que n'en puissiez douter
N'est-il pas vray que ce bol salutaire
Par qui tout maux sont gueris en ces lieux
N'est seulement qu'un magique

gique myſtere
Qui de leur Ciel fait deſ-
cendre les Dieux,
Et les contraint de venir
en perſonne
Suivre la loy que vôtre bol
leur donne?
Car je l'ay veu clairement
de mes yeux,
Et ne ſuis point trop ſim-
ple, trop credule,
Lorſque je pris ce philtre
merveilleux
Sur le ſommet de ce puiſ-
ſant globule
Je vis s'aſſeoir la Deeſſe
Santé

Au teint vermeil, à ferme
corpulence,
A la dent blanche, à l'œil
plein de gayté,
Et telle enfin qu'au ſiécle
d'innocence
Toûjours les Dieux l'ac-
cordoient aux humains,
Ou telle encor que leurs
benignes mains
La font ſouvent dans le
ſiécle où nous ſommes,
Briller au front de quel-
ques bonnes gens,
Qui malgré l'air corrompu
de nos temps
Ont le cœur pur comme les

premiers hommes,
J'entens Abbez, Chanoi-
nes, & Prieurs,
Gens indulgens pour leur
propre molesse,
Et contre autrui si severes
crieurs.
Mais revenons à la saine
Deesse,
Bacchus, l'Amour, les ris,
les enjouëmens
Sommeil aisé, confiance
en ses forces,
Desirs puissants, delicates
amorces,
Tout en un mot ce que de
Dieux charmans

Compte l'Olimpe, étoient
lors à ſa ſuite.
Ce n'eſt le tout ; je vis ſous
ſa conduite,
Et j'en fremis encore de
reſpect,
Je vis ces Dieux ſur moy
fondre avec elle,
Je crus alors qu'une guerre
cruelle
S'alloit ſur moy former à
ſon aſpect,
Mais non, rien moins, la re-
doutable Fiévre
Fuit ſans combat comme
un timide Liévre
Fuit à l'aſpect du vîte Lé-
vrier.

Aprés cela la Deesse ra-
vie
Marque à chacun des
Dieux qui l'ont suivie
Le Logement qu'il doit
s'approprier.
Bacchus d'abord de mon
Palais s'empare,
Pour poste Amour mon
cœur s'en va choisir,
Les enjouëmens mon ame
vont saisir,
Le doux sommeil aussitôt
se prepare
A se loger dans mes yeux
languissans,
Non pour toûjours, con-

vention fut faite
Que du Soleil chaque
course parfaite
Mise en trois parts, ses pa-
vots ravissans
En auroient une, où se-
rains & tranquilles,
Mes yeux pour eux se-
roient de sûrs azyles,
Que de ce cours, pendant
les autres parts,
Mes yeux pourroient, dans
leur mince structure,
Loger des Cieux, de toute
la nature
La vive image, & celle
des beaux arts,

Et pour Iris mille amou-
reux regards.
La confiance ou l'abus de
ces forces
Courent remplir l'imagi-
nation,
Jolis desirs, delicates a-
morces
Prennent aussi même ha-
bitation,
Puis d'autres Dieux dont
ne fais mention
Selon leur rang à leur de-
voir se rendent,
Et la santé de qui tous ils
dépendent
Ne voulut point prendre

un poste arrêté,
Mais se logea dans toute
la Cité.
Ains, grace à vous, je me
vois en santé,
Mieux que ne fut oncques
le fort Hercule.
J'ai toutefois là-dessus un
scrupule,
Dont besoin est que vous
m'éclaircissiez.
Je craindrois fort que par
hazard n'eussiez
Fait un mécompte à l'é-
gard de mon âge,
Et qu'en faisant vôtre pa-
cte enchanteur

Vous ne m'euſſiez invoqué
par malheur
Quelque ſanté trop jeune
& trop peu ſage,
J'ai ſur le front trente-ſept
ans au moins,
Or, ſi m'aviez, par vos
tragiques ſoins,
Tout de nouveau fait cou-
ler dans les veines
Le même ſang & les mê-
mes eſprits,
Qui m'animoient à vingt
ans, que de peines
J'aurois encor ſous le joug
de Cypris!

ODE NOUVELLE
à Monsieur de M.

O ! Muse, en ces momens, où libre en cette table,
J'y voy mes airs suivis de ce bruit favorable,
Qui me rend aujourd'huy le plus fier des humains,
Viens, toi-même, & mets-moi la Lyre entre les mains ;
Que mes doigts en tirant

le ſon le plus aimable,
De tes pompeux accords,
de tes accens divins
Rende l'uſage à nos fe-
ſtins. *
Commençons ; je connois
à l'ardeur qui m'inſpire
Que Pollymnie eſt en ces
lieux :
Oüi, je te reconnois, &
chacun dans ſes yeux
Avec tranſport me laiſſe
lire
Ce que peuvent ſur nous

* C'étoit la coûtume chez les Anciens de chanter aprés les grands repas.

Cytharâ crinitus Iopas
Perſonat auratâ.

Virg. Hom. dans l'Iliade & l'Odyſ.

tes ſons harmonieux,
Mais n'entreprenons point
de dire
Les exploits des Heros, la
naiſſance des Dieux:
Comment d'un ſeul regard
ébranlant ſon Empire
Jupiter fait trembler & la
terre & les Cieux;
Ce qui forme les vents, ce
qui fait le tonnere,
Comment chaque ſaiſon a
partagé la terre,
Ce retour ſi conſtant &
des nuits & des jours;
Entre tant de ſujets ſu-
blimes,

Que toy ſeul aujourdhuy
ſois l'objet de nos rimes;
Chantons la gloire de ton
cours.
Où ſuis-je ? & dans cette
carriere *
D'où je vois s'élever ſous
les pieds des chevaux
Cette épaiſſe & noble
pouſſiere
Dont ſe viennent couvrir
mille jeunes rivaux,
Quel mortel ** aſſis les
couronne ?
Cette foule qui l'environne

* Jeux Olimpiques.

** Pindare.

De ſa voix ſeule attend le
prix de ſes travaux.
Sur quel ton monte-t-il ſa
lyre ?
Et comment pourrai-je
décrire
Ses ambitieuſes chanſons ?
L'air s'ouvre devant luy de
l'un à l'autre Pole,
Comme un Cygne éclatant loin de nous il
s'envole,
Et la hauteur du Ciel eſt
celle de ſes ſons.
Muſe, avec tant d'efforts
à peine tu reſpires,
Mais, aimable Sapho, je

t'entends, tu ſoupires,
Tu cedes à l'amour qui poſ-
ſede tes ſens.
Bien plus doucement que
Pindare,
Tu fais que la raiſon s'é-
gare,
Bacchus nous ranime, &
pour plaire
Il prend cette lyre lege-
re
Qu'Anacreon touche pour
luy;
A ſa voix le plaiſir ſe ré-
pand ſur la terre,
Et partout il livre la guer-
re

Aux ſoins, à la peine, à
l'ennui.
De ſes ſons le galant Ho-
race
Parant ſes accords avec
grace,
Aux bords les plus fleuris
va dérober le thim,
Plus diligent que n'eſt une
abeille au matin.
Que loüerai-je le plus, ou
ſa cadence juſte,
Ou de ſes vers aiſez le tour
ingenieux?
Par ſa main l'immortel
Auguſte
Boit le même nectar qu'-
Hebé

Hebé diſpenſe aux
Dieux :
Mais ſa lyre avec luy s'en-
ferme ſous ſa tombe ;
En vain, ſans qu'un beau
feu daigne au moins
l'éclairer,
Ronſard chez nos ayeux
cherche à la retirer :
Sous ſes vains efforts il
ſuccombe,
Et couvert du mépris plus
cruel que l'oubli,
Sous ſon obſcure audace
il reſte enſeveli.
Mais l'ordre des arts pour
nous change,

L'ordre des temps enfin
& s'explique & s'ar-
range,
Et commençant l'éclat du
Parnasse François,
Nous donne de Malherbe
& l'oreille, & la
voix.
Quels accords épurez,
quels nombres pleins
de charmes,
Soit que, s'animant aux
combats,
Il suive au milieu des al-
larmes
Un Roy qui soumet tout
à l'effort de son bras:

Soit que triomphant de l'envie,
Dans la paix des plaisirs suivie
Il peigne ce Heros le front orné de fleurs,
Et que luy faisant plaindre une amoureuse peine
Il touche la Nymphe de Seine
De ses incurables douleurs. *
C'en est fait, & le Ciel acheve;
De ces Maîtres fameux

* Vers imitez de Malherbe.

je vois un jeune Eleve *
Qui fixe de nos airs &
l'éclat & le ſon :
Eſprit juſte, eſprit vrai,
que ſa force admira-
ble
Du Pinde & du Lycée a
fait le nouriſſon,
Et qui ne reconnoît pour
beauté veritable
Que celle qui veut bien
avoüer la raiſon.
Muſe, joüis dans luy du
comble de la gloire ;
Ce mortel ſi content au
temple de Memoire

* M. de la Mothe.

Avec pompe en ce jour
à nos yeux eſt con-
duit;
Un immortel éclat le
ſuit,
Il obtient à ſon gré cet
honneur qu'il deſire;
Ah! qu'on ouvre ce tem-
ple, & que chacun
admire
Ces Heros que l'eſprit y
raſſemble à nos yeux:
* * * entr'eux place ſa
lyre
Plus brillante en ces lieux
où le mérite aſpire,
Que celle d'Arion, qui

brille au haut des
Cieux.

M***, Eſtimateur aima-
ble
Du mérite de nos écrits,
Qui prendroit bien des
tiens le tour inimitable,
Seroit ſûr d'emporter le
prix.
Par toy déja deux fois ad-
mis dans le myſtere
De tes ouvrages ſi bril-
lans,
J'ai vû pour les beaux arts
ton goût hereditaire,
Un naturel aiſé, les plus

rares talens.
J'ai vû que, ta muſe facile
Sur le Pinde avec grace
affermiſſant tes pas,
Tu ſerois ſans peine Virgile,
Si tu n'étois pas né du rang
de Mecœnas.

Plusieurs personnes sont ravies d'avoir des Pieces fugitives anciennes, qui n'étant point imprimées échapent à beaucoup de recuëils; quelques-uns ne voudroient dans les Pieces fugitives que des Pieces nouvelles: pour contenter les uns & les autres je donnerai de l'ancien & du nouveau, car le nouveau est trop rare pour en donner un volume tous les mois.

MERCURE GALANT.

IV. PARTIE.

NOUVELLES.

Nouvelles d'Allemagne, de Pologne & du Nord.

Quoy qu'on ait parlé le mois dernier du Mariage du Prince de Moſcovie avec la

Princesse de Wolfenbuttel, on a cru devoir donner ce mois-cy plusieurs particularitez concernant cette Ceremonie, dont on n'avoit pas esté instruit ; ainsi la lettre suivante qui a esté écrite à une grande Princesse, quoy que d'ancienne datte, peut estre regardée comme nouvelle : On commencera toûjours à l'avenir, la partie des nouvelles, par d'anciens détails qu'on aura reçus depuis l'impression du Volume precedent.

A Torgau le 27. Octobre.

Le Czar arriva icy samedy dernier. Sa Majesté alla àpied à la Cour; le Czarowitz son fils alla au-devant de luy, & l'accompagna à l'Appartement qu'on luy avoit preparé. S. A. le Duc Antoine Ulrick alla luy rendre visite. Monseigneur le Duc se retira ensuite, & le Czar alla voir la Duchesse Louise, parce que la Reine n'étoit pas encore habillée. Il trouva auprés de la Duchesse, la Princesse fiancée au Czar-

owitz. Je dois vous dire, Madame, que le Czar est un Prince grand, tres-bien fait, & fort gracieux. Il porte ses cheveux qui sont bruns & frisez. Il a une grande barbe à la Polonoise; ses habits sont à la Françoise; mais plus modestes qu'éclatans. Il a toûjours une Canne à la main, & il a l'air d'un grand Capitaine, comme il est en effet. Il parle souvent à son Grand Chanchelier le Comte Galouski, & aux Princes & Generaux Moscovites: il n'est pas un moment oisif. Il parle Bas Alemand,

mieux qu'il ne croit luy même. La Ducheſſe Louiſe le ſçait fort bien entretenir. Il y a toûjours dans ſes Apartements, des Bouffons, & des moindres domeſtiques, meſlez avec les Princes, Generaux, & autres Seigneurs. S. M. Czarienne ne ſoupa point Samedy. A la ſortie de la Comedie, dans le temps qu'on ſervoit ſa Table, elle entra dans ſon Apartement, mit un Manteau ſur ſa teſte, & alla paſſer la nuit dans une Maiſon de la Ville, où l'on ne s'attendoit pas d'avoir l'honneur de recevoir un ſi grand

Prince. Il fait presque regulierement quatre repas chaque jour; il mange deux fois avec la Reine, & deux fois chez luy.

Le Mariage se fit hier Dimanche. Tous les Princes & toutes les Princesses dînerent en particulier, & se rendirent ensuite auprés de la Reine. La Cour étoit magnifique. La nouvelle épouse avoit un habit de Moire d'argent, brodé aussi d'argent, & fort riche; un Manteau Royal de la mesme couleur, ses cheveux bien tressez, & une Couronne

couleur de Cramoisy sur la teste, toute garnie de Diamants, Le Czarowitz avoit un habit blanc fort beau, brodé d'or; & le Czar avoit un habit rouge dont les boutonnieres étoient de Galon d'argent.

Les Maréchaux vinrent avertir à trois heures que tout étoit prest, & toute l'assemblée se rendit dans la grande Salle où l'on avoit dressé un Autel. Le vieux Duc mena la Princesse sa petite fille, & trois Dames de la Reine porterent la queuë de son Manteau. Le Czar accompagna la

Reine, & le Czarowitz la Duchesse Loüise. Dés qu'ils furent arrivez, le Prestre Grec qui étoit habillé à peu prés de mesme que les Catholiques, donna la Benediction; il changea les Bagues, & demanda en latin au futur époux & à la future épouse, s'ils vouloient se prendre pour Mary & pour Femme. Il mit ensuite un Bonnet Ducal, ou Couronne de velours Cramoisi, sur la teste du Prince; mais celle de la Princesse s'étant trouvée trop étroite, le Czar ordonna à son Grand Chancellier de la

tenir ſur la teſte de cette Princeſſe. Le Czar ſe promena toûjours pendant cette Ceremonie, & lors qu'elle fut achevée, il felicita les nouveaux époux.

On retourna enſuite chez la Reine, dans le meſme ordre qu'on en étoit ſorti, & toute la Cour fit Compliment au Prince & à la Princeſſe. Le Czar donna pendant tout le jour de grandes marques de joye, il écrivit à la Princeſſe ſon épouſe qui étoit à Thorn en Pologne, pour luy notifier ce Mariage.

On ſervit un grand ſouper

à huit heures, sur une Table où il y avoit douze Couverts. Le Czarowitz fut placé dans le milieu ayant à sa droite le Czar son Pere & la Princesse son épouse à sa gauche. Le Duc Antoine Ulrick étoit à la droite du Czar, & la Reine à la gauche de la nouvelle épouse; le Duc Loüis, à la gauche de la Reine, ainsi que le Prince Dolorouki, à l'un des bouts de la Table: le Prince Turbetti étoit vis-à-vis de la Reine, le Prince Courquin, vis-à-vis de la Princesse, le General Prusse vis-à-vis le

Duc Antoine Ulrick, qui avoit à sa droite la Duchesse Loüise; & le Comte Galouski, à l'autre bout de la Table.

Aprés le souper, on se rendit dans la Salle où l'on avoit fait la Ceremonie. On y dansa d'abord plusieurs danses Polonoises. Le Czarowitz dansa le premier; le vieux Duc dansa aprés luy, puis le Czar, & ensuite tous les Princes Moscovites. Ces danses durerent long-temps; le Czar sortoit quelques fois de la Salle, & alors tout étoit dans l'inaction; quelques fois les Bouffons dan-

ſoient ſeuls, puis ſe faiſoient donner de grands verres pour boire à la ſanté de la Compagnie. Le Czarowitz danſa quelques Menuets; le Bal finit par une danſe Angloiſe.

Il étoit onze heures lorſque l'on conduiſit les nouveaux époux à leur Apartement. Le Czarowitz alla ſe deshabiller dant un autre Apartement, & quand on eut deshabillé la Princeſſe, le Czar entra avec toute la Cour. Le Prince ſon fils avoit une Robbe de Chambre rouge ſemée de fleurs d'or. La Princeſſe en avoit une blan-

che ſemée de fleurs au naturel, & brodées.

Aprés que le Czar eut donné ſa Benediction au Prince ſon fils, il le fit entrer dans le Lit d'un coſté, pendant que la Princeſſe y entroit de l'autre, la Reine & la Ducheſſe Loüiſe étant auprés d'elle, enſuite dequoy chacun ſe retira.

P. S.

Le Duc Antoine Ulrick m'a dit qu'il ſeroit de Vendredy en huit jours à Gorde qu'il ira enſuite avec le Czarowitz à

Francfort voir le nouvel Empereur, & que le Czar partira Jeudy pour la Pomeranie, où la Campagne est fort penible.

Voicy plusieurs autres Lettres, qui quoy qu'elles soient aussi d'anciennes dattes, n'en sont pas moins curieuses.

Copie d'une Lettre de Mr Fabien, Envoyé d Holstein auprés du Roy de Suede, dattée à Bender le 3. Septembre.

Les Affaires sont encore icy au même état comme je l'ay mandé par mes dernieres. Le Capizilar Kiahiasi du grand Visir est arrivé ces jours passés à l'Armée ; comme il est fort dans les interests du Roy de Suede, on s'attend à quelque changement favorable d'un moment à l'autre ; le Palatin de Kiovie & le Comte Tarlo,

sont allez trouver le grand Visir, à l'Armée & c'est à leur retour que nous pourrons sçavoir quelque chose de positif. Selon les apparences les Moscovites ne rendront point Asaff. Ainsi la Guerre pourroit bien estre continuée. Ils ont demandé des nouveaux délais ; le grand Vizir a dit à Messieurs Schafirof & Czeremethof, qu'il les feroit pendre vis-à-vis l'un de l'autre, si on ne rendoit pas la Place dans le temps fixé. Il y a apparence que le Roy passera encore icy cet hiver.

Lettre de l'Ambaſſadeur d'Hollande, écrite de Conſtantinople le 18. Septembre.

Les Lettres de l'Armée du 29. Aouſt portent que le Viſir étoit encore campé en Moldavie du coſté Septentrional du Danube; le Czar s'excuſe toûjours ſur l'execution du Traité, ce qui cauſe quelque ſoupçon comme s'il cherchoit à l'éluder, le Roy de Suede continuë à ſe plaindre du grand Viſir & de la Paix à ſon excluſion,

l'Envoyé de sa Majesté Suedoise, Monsieur Funck, s'est rendu à l'Armée auprés du grand Visir pour y négocier à la place du General Poniatovski, à qui la Cour du Visir, est défenduë : l'on a eu avis icy que Sa Majesté faisoit réparer les maisons rüinées par les inondations du Niester à Bender, avec intention d'y passer l'Hiver. Depuis les dernieres nouvelles, les Plenipotentiaires & les Otages du Czar, sont étroittement gardez aux sept Tours & mis hors de tout accés.

Copie d'un Lettre de Monsieur Stirnhoc, Secretaire de Suede à Vienne du 19. Septembre.

Le Roy a refusé d'acepter le Corps de Cavallerie que le grand Visir luy avoit offert pour le conduire à ses Provinces ou à son Armée sous le commandement du Bacha de Romelie, & l'on croit que Sa Majesté ne quittera pas les Turcs qu'elle n'ait auparavant la Paix avec le Czar; lors que le Roy a dit au grand Visir

qu'il ne tenoit qu'à luy de prendre le Czar prisonnier, & puis stipuler telles conditions qu'il pouvoit souhaitter; il a répondu que s'il prenoit le Czar prisonnier il ne sçauroit à qui s'adresser pour traiter de la Paix; & a demandé qui gouverneroit la Moscovie pendant sa prison; Monsieur Fabrice, a ajouté que le Roy differoit encore d'écrire ou de faire écrire: aussi n'ay-je point reçû de Lettre de Bender depuis cet évenement qu'une de Monsieur le Lieutenant General d'Aldorf, du 26. Juillet con-

cernant ſes affaires particulieres où il n'y a pas un mot de nouvelles. Il eſt arrivé icy un Secretaire du Réſident Dalman, qui a ſuivi le grand Viſir en Campagne ; je luy ay parlé il m'a confirmé tout ce que nous ſçavons déja, ajoûtant que la miſere de l'Armée Moſcovite étoit ſi grande qu'elle étoit inexprimable : que plus de 20. mille hommes & tous les cheveaux étoient péris, & que le deſeſpoir avoit même, aprés la Paix faite, porté prés de deux mille Moſcovites qui n'ont pas eu la force de marcher à pied, le long

chemin qu'ils avoient encore à faire, d'embrasser la Religion Mahometane ; le même Secretaire dit encore que le grand Visir faisoit tout de son mieux pour attirer dans son parti le Kan des Tartares en luy offrant une bonne part de l'or & des pierreries du Czar, mais l'Ambassadeur d'Angleterre à Constantinople a écrit icy du 21. Aoust, que le Kan étoit toûjours des amis du Roy, & nonobstant que le Grand Seigneur avoit ratifié la Paix, Sa Majesté pourroit pourtant en continuant la Guerre contre le Czar, dis-

poser de toutes les forces des Tartares.

Les Lettres de Hambourg du 20. Novembre portent que les Suedois ont publié un Manifeste pour répondre à ceux du Roy de Dannemarck & du Roy Auguste. Il répresentent qu'ils n'ont donné aucun sujet de rupture à ces deux Princes, qui contre les Traitez, ont allumé la Guerre dans l'Empire où ils ont introduit les Moscovites, qui pourront leur donner, ainsi qu'aux

autres Princes voisins, tout lieu de s'en repentir; qu'ils ont aussi publié un autre Ecrit où ils marquent les services que le Roy Gustave Adolphe, rendit à l'Empire dans le temps que l'Empereur Ferdinand II. publia le 18. Avril 1629. un Edit dans le dessein de se rendre maistre absolu de toute l'Alemagne, sous pretexte de faire restituer les biens des Eglises Catholiques dont les Protestants étoient en possession; que la liberté de l'Empire avoit été réta-

blie

blie & affermie par les Traitez de Westphalie qui avoient terminé cette Guerre, que tous les Princes de l'Empire en devoient témoigner leur reconnoissances aux Suedois, & que si ces Princes avoient consenti par ces Traitez à leur céder quelques Provinces, ils ne l'avoient pas tant fait pour les dédommager des frais de la Guerre, que pour leur conserver une entrée, par laquelle ils pouroient venir, en cas de besoin, au secours de l'Empire; que nonobs-

tant le Traité de Neutralité fait pour conſerver la tranquilité de la Baſſe Allemagne, le Roy de Dannemarck & le Roy Auguſte y avoient commencé la Guerre, quoy que la Regence de Stokholm, eut approuvé ce Traité ; que ſi le Roy de Suede, ne l'avoit accepté, il le falloit attribuer à ſon grand éloignement, & à quelques expreſſions préjudiciables à ſa Souveraineté, & à ce qu'il rendoit abſolument inutile l'Armée qu'il avoit en Pomeranie, pen-

dant que ſes Ennemis aùroient pû employer toutes leurs forces contre ſes autres Etats.

Ces mêmes Lettres diſent qu'un Officier énvoyé par le General Ducker, Commandant de Stralzund, avoit rapporté en paſſant à Hambourg pour aller à Stralzund, que la Garniſon & les Fortifications de la Ville étoitent en ſi bon état quelle pouroit ſoutenir un long ſiege, ce qui donneroit tout le temps au ſecours que l'on préparoit d'y arriver ; que

celles qu'on avoit reçûës du Camp devant cette Place portoient, que du nombre des Bastiments du Roy de Dannemarck, qui étoient chargez d'Artillerie, il n'en étoit arrivé que deux, le reste ayant été dispersé par la tempeste; qu'il n'y avoit sur ces deux Bastimens que quatorze pieces de gros canon & onze de dix huit livres de bale, que l'on travailloit à débarquer, & que le reste de l'Artillerie & les Munitions étoient sur les autres Bastimens qui avoient esté

obligez de relâcher vers l'Isle de Femeren ; que la plus grande partie des Vaisseaux de Guerre s'étoient retirez du costé de l'Isle de Moon, & que le reste croisoit à la hauteur de l'Isle de Rugen, où il n'y avoit pas d'apparence que les Ennemis fissent une désente ; qu'il n'y avoit pas non plus d'apparence qu'ils pussent attaquer la Place dans les formes, leur Armée souffrant beaucoup par les maladies, & par les mauvais temps, & particulierement la Cavalerie,

dont on avoit déja envoyé une grande partie ſur les Frontieres de Pologne.

Les Lettres de Stokolm du 15. Octobre diſent que le Roy Staniſlas, aprés avoir eu pluſieurs Conferences avec la Regence, en étoit party pour Carelſcroon, où il devoit s'embarquer ſur une Flotte de trente Vaiſſaux de Guerre ou Fregates, commandée par le General Wachtmeiſter, qui devoit tranſporter treize mille hommes, en Pomeranie.

Celles de Varſovie du 14 Novembre marquent, qu'un grand nombre de Gentilshommes & d'autres gens rüinez par les Taxes & Contributions exigées par les Troupes de la Nation, par les Saxſons, & par les Moſcovites, avoient formé un corps conſidérable dans la grande Pologne, où ils faiſoient de grands déſordes, ainſi que dans le Palatinat de de Cracovie, ſous le nom *d'Indépendants*; que l'Armée de Lithuanie qui s'étoit approchée de la Frontiere,

faisoit aussi de grands desordres en retournant dans ce Duché, où elle doit prendre des quartiers d'hiver : que les Députez nommez par la Republique pour traiter avec les Envoyez du Grand Seigneur, estoient arrivez à Leopol, ainsi que le Comte Sienawski, Grand General de la Couronne ; mais qu'on ne sçavoit pas encore quand ces Envoyez s'y rendroient.

Par les avis qu'on avoit eus à Hambourg le 27. Novembre, du Camp devant

Stralzund, l'Artillerie du Roy Auguſte n'y étoit pas encore arrivé, les chemins étant tous rompus à cauſe des pluyes continuëlles ; on travailloit à débarquer celle qui étoit ſur les deux Baſtiments de la Flotte Danoiſe qui avoient abordé heureuſement ; mais comme elle n'étoit pas ſuffiſante pour battre la Place vigoureuſement, on croyoit que les deux Rois ſeroient contraints d'abandonuer cette entrepriſe, ou de la terminer par un bombardement, à

cause de l'impossibilité qu'il y avoit de faire hiverner leurs Troupes dans la Pomeranie, à cause de la disette des fourages.

D'autres Lettres portoient que les Partis de Wismar continuoient leurs courses sans que les Troupes Danoises qui en font le blocus, pussent les en empêcher; que le 21. ils enleverent un Courrier qui venoit de l'Armée; que la nuit du 15 au 16. un Détachement de la Garnison battit auprés de Warnemunde, une garde

Danoiſe & brûſla un Baſtiment chargé d'Artillerie ; que le Capitaine d'un Yacht Suedois, arrivé dans le Port de cette Place avoit rapporté que cent quarante Baſtimens de tranſport partis de Stokholm étoient arrivez à Carelſcroon, eſcortez par vingt-huit Vaiſſeaux de guerre & qu'ils devoient inceſſament tranſporter treize mille hom. en Pomeranie.

Par les avis de Berlin du 24. on a appris que l'Electeur de Brandebourg, avoit envoyé ordre à ſes Troupes qui

ont fait la Campagne dans le Pays Bas, de retourner en diligence dans ses Etats.

Extrait d'une Lettre de Vienne, du 18. Novembre.

Les Quartiers d'hiver de l'Armée de l'Empire ont été reglez, neuf Regiments Autrichiens, doivent hiverner en Baviere, trois dans la Boheme, & un dans l'Autriche, & les Troupes des Electeurs dans leurs Etats. Les Lettres qu'on a reçeûës des Frontieres de Turquie confirment que l'Armée Othomane prenoit ses quartiers

d'hiver des deux costez du Danube, & du Prut; que le Grand Seigneur paroissoit toûjours disposé à observer exactement le Traité de Carlowitz, & que le Roy de Suede devoit hiverner à Bender. L'Imperatrice Regente a écrit à ce Prince pour luy offrir un passage libre par la Hongrie, & par les Pays Hereditaires, à condition qu'il ne seroit accompagé que de deux mille hommes. L'Archiduc ayant envoyé ordre au Comte de Staremberg, President de la Chambre des Finances, de préparer des sommes con-

ſiderables pour les dépenſes de ſon Couronnement, & pour continuer vigoureuſement la Guerre, on parle de mettre ſur le tapis le projet propoſé en 1703. qui eſt de mettre une tres-forte taxe ſur tous les biens meubles & immeubles, ſur tous les Marchands, Artiſans, & autres, ce qui cauſe une grande conſternation. Le jour du Couronnement n'eſt point encore fixé : cependant les principaux Officiers de la Maiſon du nouvel Empereur, partent pour ſe rendre à Francfort. On a reçû icy les Prélimi-

naires de la Paix, signez entre la France & l'Angleterre ; le Conseil qui s'est Assenblé plusieurs fois pour les examiner, ne les à pas approuvez On commence à battre la Caisse, pour lever les Recreuës nécessaires pour les Regiments Autrichiens & on a envoyé des ordres dans tous les Pays Hereditaires pour les obliger à fournir le nombre de Soldats auquel ils ont été taxez de fournir. Le Primce Charles de Newbourg, Gouverneur du Tirol qui avoit porté à Milan le Decret de l'Election à l'Archiduc, est revenu à Inspruch afin

de donner ordre aux préparatifs pour la réception de ce Prince qui devoit y recevoir le 22. l'hommage des Etats du Tirol.

NOUVELLES d'Espagne.

Les Lettres de Madrid du 16. Novembre, portent que la Cour partit d'Aranjuez le 14. Que leurs Majestez Catholiques, en passant par Cien-Poçuelos, où les Ennemis avoient campé longtemps l'année précedente, y avoient été reçûës avec de grandes démons-

trations de joye ; que les Habitans avoient planté exprés sur le chemin, une Avenuë d'arbres d'un quart de lieuë de longueur ; à chacun des bouts il y avoit un Arc de Triomphe orné des portraits du Roy, de la Reine, & du Prince des Asturies ; qu'ils avoient tiré plusieurs feux d'Artifice, fait couler des Fontaines de vin, & donné plusieurs autres marques de leur zele : que le 15. leurs Majestez arriverent à Madrid ; qu'Elles allerent descendre à Nostre-Dame d'Atocha où l'on chanta le Te

Deum ; *que le Roy monta ensuite à cheval, & la Reine en Carosse, avec le Prince son fils: que toutes les ruës où leurs Majestez passerent étoient tenduës des plus belles Tapisseries, avec un grand nombre de Portraits du Roy, de la Reine, & du Prince ; que les Boutiques de la ruë des Orphévres étoient ornées de vases & de Vaisselle d'or & d'argent, de quantité de Bijoux & de toutes sortes de pierreries : que la marche dura jusqu'à la nuit, avec des acclamations & des marques de zele inexprimables ; que le*

ſoir on fit joüer la grande Machine de feux d'Artifice qui, avoit été dreſsée dans la Place du Palais ; que les feneſtres des Maiſons furent illuminées de flambeaux de cire blanche pendant toute la nuit.

Celles du 23. marquent que les réjoüiſſances ont continüé les deux jours ſuivans par des feux d'Artifice d'une beauté ſurprenante, de l'invention d'un célebre Artificier d'Alcala ; par des illuminations, & par toutes les autres démonſtrations d'une grande joye : que le 19. on célebra dans l'Egliſe des Carme-

lites Deſchauſſées, une Meſſe ſolemnelle pour rendre graces à Dieu de l'heureux retour de leurs Majeſtez Catholiques & du Prince leur fils ; que Don Lorenço - Folch de Cardona, grand Aumoſnier, officia, & que Don Juan de las Evas, Prédicateur du Roy, fit un tres beau Sermon ; que le 22. les Jeſuites du College Imperial firent des obſeques ſolemmelles pour le repos des Ames des Soldats qui ſont morts pendant la derniere Campagne, & que toute la Nobleſſe y aſſiſta : que pluſieurs Particuliers recom-

mencerent le 23. à donner des marque de leur joye pour l'arrivée de leurs Majestez, par des illuminations, par des feux d'Artifice, & des Arcs de Triomphe, ornez de Peintures & de vers à la loüange de leurs Majestez; que les deux Compagnies de Comediens Espagnols allerent en Mascarade au Palais où ils chanterent des Airs nouveaux, & répresenterent une tres-belle Piece qui finit par un Bal magnifique.

Qu'à l'égard des nouvelles de la guerre, les Lettres qu'on avoit reçues d'Arragon por-

roient que les Troupes du Roy qui sont dans ce Royaume s'étoient emparées de Benavarri où il y avoit trois cens hommes, qui avoient été faits prisonniers avec Don Bonfacio Manrique, qui les commandoit.

Extrait d'une Lettre du Camp de Calaf du 18 Novembre.

Mr le Comte de Muret, Lieutenant General ayant esté détaché avec trois mille hommes pour aller attaquer Cardone, y arriva le 14. Il trouva

que les Ennemis avoient assez bien fortifié la Ville & le Chasteau, & que même ils avoient aussi fortifié une Cassine où ils avoient mis six-vingt hommes. Il sçut aussi que la Garnison étoit composée de bonnes Troupes; sçavoir du Régiment de Taf, de deux Battaillons; d'un Régiment de Grisons, & de celuy de la Députation de Catalogne d'un battaillon chacun, & trois cens hommes d'autres Troupes, qui toutes étoient bien disposées à faire une vigoureuse résistance: Mais les Troupes du Roy

étoient aussi bien disposées à les attaquer. L'Artillerie ayant rüiné les deffenses de deux Tours qui flanquoient un grand retranchement que les Ennemis avoient élevé entre la Cassine & la Ville, Mr le Comte de Muret fit toutes les dispositions necessaires pour attaquer ce retranchement. Il partagea quatorze cens hommes en trois Corps; celuy du centre, de six Compagnies de Grenadiers & de six piquets, étoit commandé par Mr le Marquis d'Arpajon; celuy de la droite, composé d'un pareil nombre de Grenadiers &

de

de piquets étoit commandé par Mr le Comte d'Hercel, & celuy de la gauche, de trois cens Dragons & de six Piquets, étoit commandé par Mr le Comte de Melun. On marcha dans cet ordre le 17. à la pointe du jour, en laissant derriere la Cassine fortifiée, & le retranchement fut emporté l'Epée à la main, aux trois attaques. Les Troupes qui les deffendoient furent suivies de si près que les nôtres entrerent dans la Ville avec elles. Le Gouverneur du Chasteau, voulant profiter de ce désordre, fit sortir

trois cens hommes pour envelo-
per nos Troupes, & les mettre
entre deux feux; mais elles se
rallierent si promptement qu'elles
obligerent les Ennemis de se
jetter dans un Ravin, & de
se retirer derriere la Riviere de
Cardonner. On ne trouva point
d'Habitans dans la Ville, parce
qu'ils en étoient tous sortis à
l'approche de nos Troupes. Mr
le Comte de Muret fit ensuite
sommer le Commandant de la
Cassine, qui se rendit avec sept
autres Officiers & cent douze
Soldats sans avoir esté attaqué;
quoy que ce poste fust fraisé &

palissadé. Mr de Gourtieres, Lieutenant Colonel dans les Troupes Walones, un Capitaine des Grenadiers & un Aide-Major des mesmes Troupes, furent blessez à l'attaque du retranchement, qui n'a pas cousté aux Troupes du Roy quarante hommes tuez ou blessez, au lieu que les Ennemis en ont perdu environ sept cens, tant tuez, blessez, déserteurs ou prisonniers, y compris les six-vingts hommes qui étoient dans la Cassine. On trouva beaucoup de vivres dans la Ville, que les Ennemis

y avoient amaſſez. Le lendemain de l'action, Mr le Comte de Muret fit dreſſer des Batteries contre le Chaſteau.

NOUVELLES de divers endroits.

De Veniſe le 14. Novembre.

On a fait icy pendant trois jours des Prieres publiques dans les Egliſes de S. Marc, & de S. Roch, avec l'Expoſition du Saint Sacrement, pour demander à Dieu qu'il luy plaiſe faire

cesser le fleau de la mortalité
sur les Bestiaux qui continuë
avec une grande violence.
Tous les Corps & toutes les
Communautez ont esté en
Procession à ces Eglises,
pendant ces trois jours,
durant lesquels les assem-
blées particulieres ont esté
deffendues, & les Theatres
fermez. Cette maladie s'est
communiquée dans le Man-
toüan, dans la Stirie, & dans
la Carinthie, où elle fait de
grands ravages.

De Milan le 11. Novembre.

Les Ambaſſadeurs de Veniſe eurent le 7. Audiance de l'Archiduc. Le Comte Antonio Rainoldi alla les prendre au College Helvetique où ils étoient logez, avec un Carroſſe à quatre Chevaux. Ils étoient en habit de deüil, ainſi que toute leur Livrée; mais les jours ſuivants, ils parurent vêtus magnifiquement, ainſi que toute leur ſuite.

Le 8. le Cardinal Impe-

riale Legat *à Latere*, envoyé par le Pape pour complimenter ce Prince, fit son entrée publique. Le Comte Rainoldi alla le prendre avec plusieurs Carrosses à six Chevaux au Monastere de Castellazzo, & le conduisit jusqu'au dehors de la Porte Romaine, où s'etant mis sous un Dais, il donna la Benediction au Clergé. L'Archiduc arriva ensuite, & aprés des compliments reciproques, ils monterent à cheval, & entrerent dans la Ville. Le Clergé seculier

& regulier commençoit la marche; les Gardes à pied & à cheval marchoient enſuite; puis vingt-quatre Mulets du Legat avec de riches couvertures, un grand Carroſſe, & une Litiere; douze Eſtafiers de l'Archiduc, avec chacun un cheval de main; les Valets de Chambre du Legat avec deux Maſſes; les Principaux de ſa ſuite à cheval, ſes Eſtafiers veſtus de ſa livrée: ceux de l'Archiduc étoient en deüil. Ce Prince étoit ſous un Dais de Toile d'or

ayant le Legat à ſa gauche. Pluſieurs Seigneurs marchoient devant eux, & ils étoient ſuivis de douze Eveſques ou Prelats à cheval. Le Senat venoit enſuite, ſuivi des Tribunaux & des ſoixante Decurions de la Ville. Ils arriverent en cet ordre devant l'Egliſe Metropolitaine; mais L'Archiduc n'y entra pas, & il alla droit au Palais. Le Legat y entra, & fut reçu par le Cardinal Archinto qui en eſt Archeveſque; il fut enſuite conduit au Palais dans

un Carrosse à six chevaux, & de-là au logement qui luy avoit esté preparé. Le lendemain il rendit encore visite à l'Archiduc qui le reçut à la seconde Anti-chambre, & le reconduisit jusqu'à la troisiéme.

Les Ambassadeurs de la Republique de Genes, firent aussi leur Entrée le mesme jour; & eurent Audiance; & le lendemain matin 10. ceux de la Republique de Lucques eurent aussi Audiance, & l'aprésdînée du mesme jour l'Archiduc

partit puur aller coucher à Lodi.

De Lisbone le 9. Novembre.

La nouvelle qui s'étoit répanduë depuis huit jours que la Paix se traitoit en Angleterre, a été confirmée par un Exprés dépeché par nôtre Ambassadeur en cette Cour là, qui a apporté les Préliminaires. Le Comte de Portmore, a reçû ordre de remener en Angleterre les Troupes de cette Couronne, excepté deux Bataillons

pour remplacer les Soldats qui manquent à la Garnison de Gibraltar ; sept Vaisseaux de guerre Anglois qui étoient dans nostre Port, en partirent hier pour retourner en Angleterre. Le pain est toûjours tres-cher icy, & on est fort en peine des Bâtimens qui sont allez charger des grains en Barbarie.

De Naples le 10. Novembre.

Le 3. de ce mois on commença les réjoüissances publiques, pour l'Election de

Archiduc à l'Empire. Elles levoient durer trois jours ; mais le ſoir du troiſiéme à une demi-heure de nuit, il tomba une ſi grande pluye qu'elle éteignit toutes les illuminations, gaſta les Tentures qui étoient en pluſieurs endroits, & trempa tellement les Artifices, qu'ayant reconnu le lendemain qu'ils ne pourroient plus ſervir, on les abandonna au pillage ainſi que toutes les Machines. Le Vice-Roy qui devoit aller ce ſoir-là viſiter les Feux d'Artifice, préparez

ſur la Mer avec de grandes Machines chargées de fruits, donna un Bal dans le Salon du Palais, pour ſupléer à l'execution de ces grands préparatifs, qu'on renouvellera aprés le Couronnement. Le 8. il fit chanter le *Te Deum* dans l'Egliſe du grand Convent des Dominicains, & il y tint Chapelle; pendant laquelle l'Infanterie Allemande qui étoit dans la Place fit trois décharges de Mouſquetterie, & les Canonniers des Chaſteaux, firent trois ſal-

ves de toute l'Artillerie. Il le fit chanter hier dans l'Eglise des Theatins, & doit demain le faire chanter dans celle de la Maison Professe des Jesuites.

De Cadiz le 12. Novembre.

Des Armateurs François amenerent avant-hier icy trois Vaisseaux Hollandois qui venoient du Levant. Ils sont chargez de Soye, de Cotton filé, de Caffé & d'autres riches Marchandises, le tout estimé prés d'un million.

Une Fregate Françoise

ayant attaqué ſur les coſtes de Galice, un Vaiſſeau de Guerre Portugais, monté de 60. pieces de canon, étoit ſur le point de s'en emparer aprés quatre heures de combat, lors que le feu ayant pris au Vaiſſeau, il ſauta en l'air avec tout l'Equipage, dont on ne put ſauver que trois perſonnes.

Il eſt encore venu quarante ſept Deſerteurs de Gibraltar, preſque tous Hollandois, & qui continuent de dire que la Garniſon n'eſt point payée, & que les vi-

vres y ſont à un tres-haut prix.

De Rome le 14. Novembre.

Le trois de ce mois, la Marquiſe de Prié, comme Ambaſſadrice de la Cour de Vienne, quitta le deüil & reçût les compliments ſur l'Election de l'Archiduc à l'Empire. Il y eut le ſoir une grande Aſſemblée chez elle où ſe touverent la Connetable Colonne, Dona Maria Bernardina, les Neveux du Pape, l'Envoyé de Portugal,

& plusieurs autres Personnes distinguées : Le Prince d'Avellino, avoit mandé à ses principaux Domestiques de donner part aux Cardinaux de l'Election de l'Archiduc, & de faire des illuminations pendant trois soirs ; mais les Maistres des Ceremonies ayant representé qu'il étoit contre l'ordre qu'il se fit sous les yeux du Pape, des réjoüissances pour une nouvelle dont on n'avoit point donné part à Sa Sainteté, ces réjoüissances ont esté differées.

De Venise le 21. Novembre.

L'Archiduc ayant passé le 14. à Bussolengo, sur les Frontieres de l'Etat Venitien sur sa route de Milan à Inspruch, les Procurateurs Pisani & da-Lezze, Ambassadeurs Extraordinaires de la Republique, le complimenterent. Ce Prince fut conduit au Palais qui luy avoit été préparé ; & qui étoit magnifiquement meublé & illuminé, & où il trouva une garde de deux mille Cava-

liers ou Dragons tous habillez de neuf. Le lendemain les Ambaſſadeurs luy preſenterent un Régale de Cire, de Miroirs, de Criſtaux, de Confitures, & de pluſieurs autres choſes galantes : On luy ſervit un repas magnifique aprés lequel il alla à Roveredo, accompagné par les mêmes Ambaſſadeurs, & par les deux mille Cavaliers ou Dragons, qui ne le quitterent que ſur les Frontieres du Trentin. Ce Prince fit preſent aux Ambaſſadeurs de chacun une Boeſte à por-

trait, garnies de pierreries, & estimées mille pistoles.

De Lisbonne le 13. Novembre.

On est icy dans de grandes inquiétudes, sur l'avis qu'on a eu, que Mr du Gué-Troüin, avoit débarqué des Troupes aux Isles du Cap Vert; & qu'étant entrée dans la Baye de Tous-les-Saints, il avoit pillé la Ville de San Salvador, Capitale du Brésil, ainsi qu'un autre Port, où il avoit brûlé tous les Vaisseaux qui y étoient.

De Londres le 24. Novembre.

Mr l'Evêque de Briſtol, Garde du Sceau Privé ſe prépare à partir pour la Hollande en qualité d'Ambaſſadeur-Plenipotentaire pour les Négociations de la Paix, que tous les Peules des trois Royaumes ſouhaitoient avec tant d'empreſſement; qu'il avoit eſté reſolu en pluſieurs endroits de preſenter des Adreſſes à la Reine pour la ſuplier de la conclure aux conditions qu'El-

le & ſon Conſeil jugeroient à propos ; mais on s'en eſt abſtenu de crainte qu'il ne paruſt qu'on voudroit donner atteinte au pouvoir abſolu qu'a le Souverain de faire la Paix & la Guerre, quand il luy plaiſt.

Trois cens priſonniers François ont été tranſportez à Calais, pour eſtre échangez.

La Foudre étant tombée la nuit du 16. au 17. ſur l'Egliſe de Southwel, dans le Comté de Nottingham, cette Egliſe a été brûlée a-

vec l'Ecole qui en étoit proche, & les Cloches fonduës.

Du premier Décembre.

Le 25. Novembre il arriva un Courrier du Comte de Strafford, qui apporta le consentement des Etats Generaux pour traiter de la Paix sur le pied des Preliminaires, & les Passeports pour les Ambassadeurs du Roy Tres-Chrestien. Outre les vingt-cinq gros Vaisseaux de guerre qui ont été desarmez, on en desarme encore plusieurs autres.

Le 28. jour de la naiſſance de la Reine Eliſabeth, auquel le menu peuple avoit coutume, avant le regne de Jacques II. de célebrer la memoire de cette Princeſſe en brulant l'Effigie du Pape, & celles de pluſieurs Cardinaux & Religieux, le Conſeil fut averti que quelques mal intentionnez, avoient fait faire ſecrettement de grands préparatifs, dans le deſſein de cauſer quelque tulmute. On envoya des Huiſſiers, avec un Détachement de Grenadiers commandé par

un Officier, dans l'endroit qu'on avoit indiqué, & ils y trouverent une figure du Pape, avec plusieurs autres de Cardinaux, & Religieux, & même du Diable dans un Chariot, qui fut brisé ainsi que toutes les Figures. Le soir du même jour, & la nuit suivante on fit prendre les armes aux Milices, qui firent des patroüilles dans les ruës; mais il ne se passa pas le moindre désordre.

De Genes le 26. Novembre.

Monſieur le Marquis de Monteleon, Ambaſſadeur d'Eſpagne ayant reçû ordre de ſe rendre à Madrid pour y recevoir ſes inſtructions ſur les Congrez de la Paix auſquels il doit aſſiſter, en qualité de Plenipotentiaire, prit hier ſon Audiance de de congé du Senat.

Les ſix mille Allemands qui s'étoient avancez ſur nôtre Frontiere pour y prendre des Quartiers d'hiver,

marchent dans le Mantoüan où ils occuperont les Quartiers qui étoient destinez aux Troupes de Brandebourg qui retournent en Allemagne.

Il est entré huit mille Allemands sur les Terres du Grand Duc, où il prennent des Quartiers, ce Prince ayant refusé de fournir aux Commissaires Imperiaux les huit cens mille livres que l'Archiduc luy avoit fait demander.

De Grenoble 30. Novembre.

Il parut il y a quelques jours de ce costé-cy un gros party de la Garnison de Suze qui étoit venu par Exiles. Aussi tost qu'on en eût avis on fit sortir trente Dragons avec chacun un fantassin en croupe : Ils trouverent les Ennemis qui rafraichissoient dans un Village ; Les Fantassins y entrerent criant *qui vive*, & au premier feu que nos gens firent sur eux, ils se retirerent. Les Dragons

qui les obſervoient les pourſuivirent & mirent en déſordre ; cinq furent tuez & trente cinq faits priſonnires.

De Huninguele 4. Decembre.

Nôtre garniſon a fait une courſe dans la Foreſt Noire ſans aucune oppoſition, & a ramené un gros butin. Les Lettres de Hombourg, portent que ſoixante Huſſars ennemis étant entrez dans le Pays, avoient commencé à piller & brûler ; mais que des Détachemens

de cette Place & de Saar-Loüis, ayant été à leur poursuite, les avoient battus & repris le butin qu'ils avoient fait.

De Bayone le 4. Decembre.

Il y a presentement icy 18 Bastimens Anglois qui ont apporté diverses Marchandises pour les vendre, & ensuite charger des Vins & des Eaux-de-vie.

Une Fregate du Roy de 34. canons a pris un Flessingois de 32. canons & de

150. hommes d'équipage ; dont plus de 60. ont été tuez dans le combat qui a duré cinq heures.

Des Lettres de Gibraltar du 20. du passé portent que la disette y étoit si grande que le Commandant de la Place étoit obligé de tenir les Portes fermées pour empêcher la desertion : que quatre Bastimens Portugais étant entrez dans la Baye pour se mettre à couvert d'un gros temps qui auroit pû les jetter sur les costes de Barbarie, on leur avoit

fait décharger le grains qu'ils avoient à leur bord, & rembourſé l'argent qu'il leur avoit couſté.

On a auſſi appris que les Maures qui ſont devant Ceuta ayant voulu emporter par Eſcalade le Baſtion de S. Pierre avoient eſté vivement repouſſez juſques dans leur Camp avec perte de plus de 1200 hommes; & qu'il étoit arrivé de Carthagene à cette Place, un renfort de 400. hommes & beaucoup de munitions de guerre & de bouche.

Du Fort-Louis le 10. Decembre.

Le Commandant de Lauterbourg ayant eu avis que le 6. au ſoir il devoit ſortir un Bataillon de Philiſbourg pour aller à Landau, envoya un party de Dragons & de Grenadiers qui ſe poſterent ſur le chemin en des lieux couverts. Les Ennemis étant tombez dans l'Embuſcade, furent envelopez; le Commandant fut tué avec pluſieurs Sol-

dats, & le reste pris. Ce bataillon étoit des Troupes de Souabe & de Franconie, & alloit relever un autre bataillon des mêmes Troupes qui est à Landau.

De la Haye le 8. Decembre.

Le Courier que le Comte de Goes, Envoyé de la Cour de Vienne avoit dépêché à Milan pour porter à l'Archiduc les Preliminaires de la Paix, en revint le 22 Novembre. Il apporta une Lettre par laquelle ce

Prince prie les Etats Generaux de n'avoir point d'égard à ces Preliminaires, qu'il les avoit rejettez, & qu'il protestoit contre toutes les Assemblées & les Negotiations qu'on pouroit faire sur ce sujet.

On a appris depuis que ce Prince persiste dans la résolution de ne point envoyer de Plenipotentiaires pour traiter de la Paix sur le pied des Preliminaires.

Hier le Comte de Strafford, Ambassadeur Plenipotentiaire d'Angleterre,

communiqua aux Miniſtres de tous les Alliez dans une Aſſemblée que l'on tint exprés, que la Reine ſa Maitreſſe avoit nommé la Ville d'Utrecht pour le lieu où ſe tiendroient les Conferences pour la Paix, & que l'ouverture s'en feroit le 12. Janvier prochain. Il remit enſuite à chacun de ces Miniſtres une Lettre de la Reine de la Grande Bretagne qu'elle écrivoit à leurs Maîtres pour les inviter à y envoyer leurs Plenipotentiaires.

D'Arras le 12. Decembre.

Monſieur le Marechal de Monteſquiou, partit d'icy avanthier avec la plus grande partie de notre Garniſon pour ſe mettre à la teſte d'un Détachement de trois cens hommes par bataillon, & de cent hommes par Regiment de Cavalerie & de Dragons de toutes les Troupes qui ſont depuis la Meuſe juſqu'à la Mer. Leur rendez vous étoit le long de la Scarpe depuis Douay

jusqu'à Mortagne, & le long du Canal & de la Deule. Ces Troupes n'ont point de bagages, & n'ont porté des vivres que pour quatre jours, & des outils à remuer la terre; elles travaillent à combler le canal en quelques endroits, à rüiner les Ponts, les Ecluses & les Digues de ce même Canal, de la Scarpe, & de la Deule, afin d'ôter aux Ennemis le moyen d'établir leurs Magasins de vivres & de munitions à Douay pour la Campagne prochaine, ainsi qu'-

ils l'avoient projetté.

Pendant qu'une partie de ce gros Détachement commençoit ces travaux, Mr de Goëbriant marchoit à la petite Ville de Lillers, où les Ennemis avoient cinq cens hommes qui ont esté faits prisonniers; & les Fortifications qu'ils y avoient faites ont esté démolies.

De Courtray le 18. Decembre.

Un Parti de cent hommes de la garnison d'Ipres ayant rencontré plusieurs

Détachements de cinq Regments, les a défaits l'un aprés l'autre, & en a fait la plus part prisonniers.

Le même jour soixante Hussards, furent surpris la nuit dans un Village à deux lieuës de Cologne, par un party de trente Fantassins François qui leur enleverent trente chevaux.

A Madrid le 3. Decembre.

Le Conseil envoya Vendredy dernier des instructions aux Plenipotentiaires

qui doivent partir incessamment pour les Conferences de la Paix. Le Roy a donné la Charge de President du Conseil de Guerre à Mr le Marquis de Bedmar : Les Lettres de Malaga portent qu'il y étoit arrivé un Bastiment venant de Gibraltar où il y avoit quatre-vingt six Soldats de la Garnison de cette Place, qui ayant monté de nuit dans ce Vaisseau obligerent les Matelots de mettre à la voile, aprés avoir eux mêmes coupé les cables

MORTS.

Germain de la Faille, Doyen des Anciens Capitouls, Syndic de la Ville de Toulouze, Secretaire-Perpetuel de l'Academie des Jeux-Floraux, & Auteur des Annales de la même Ville, y mourut le 12. Novembre âgé de 96. ans.

Bernardin Kadot, Marquis de Sebville, Maréchal des Camps & Armées du Roy, mourut le 11. Octobre, dans son Chasteau de

Sebville, âgé de 70. ans. Il avoit été Envoyé de Sa Majesté, à la Cour de Vienne.

Elisabeth-de-Rouxel de Medavy de Grancey, Dame d'Atour de la feue Reine d'Espagne, mourut le 26. Novembre, âgée de 58. ans. Elle étoit fille du feu Maréchal de ce nom.

Marie Mignot, qui avoit épousé en 1633. François de l'Hôpital, Comte de Rosnay, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy &c. mourut le 30.

Novembre, dans un âge fort avancé.

Pierre Deiria, Laboureur, de la Paroisse de Brassempoy dans le Diocese d'Aire, mourut le 21. Novembre âgé de cent ans. Il travailloit encore à la terre huit jours avant son decés.

Jacques Bouchet, Sieur de la Tour, de Teissodé dans le Diocese de Lavaur, mourut le 25. Novembre âgé de cent onze ans.

MARIAGES.

Christian-Loüis de Montmorency - Luxembourg,

Lieutenant General des Armées du Roy, & de la Province de Flandres, épousa le 7. Décembre, Loüise de Harlay, fille unique d'Achilles de Harlay, Comte de Beaumont, Conseiller d'Etat ordinaire; & d'Anne Renée Loüise du Loüet de Coërjenval, & petite fille d'Achilles de Harlay, cy-devant premier Président du Parlement : Le nouvel Epoux, qui portoit le nom de Chevalier de Luxembourg, porte présentement celuy de *Prince de Tingry*.

On ne peut vous donner une plus juste idée de la grandeur & des illustrations de la Maison de Montmorency, qu'en vous rapportant le Discours que Mr Chevillard, Historiographe de France, & Genealogiste du Roy a composé à l'occasion d'une Carte Genealogique, qu'il a faite pour Monsieur de Montmorency Fosseuse, chef de cette Maison. Ainsi, ce Discours qui est inseré dans la premiere partie de ce Volume, doit estre regardé comme un Ouvrage nouveau.

N. Ahacte de Chevilly, Capitaine aux Gardes, a épousé Catherine Turgot de Saint Clair, fille d'Antoine Turgot, & de Jeanne Marie du Tillet de la Bussiere. Elle étoit veuve de Gilles d'Aligre de Boislindry, Conseiller au Parlement; & elle est sœur de Mr Turgot Maître des Requestes, & de Mr Turgot Evêque de Seez.

Il s'est fait depuis plusieurs autres Mariages dont on a esté informé trop tard pour les inserer dans ce volume: en en parlera le mois prochain.

Le Roy a nommé Monsieur Anisson de Hauteroche, Prevost des Marchands de la Ville de Lyon. Il est pere de Monsieur de Hauteroche Conseiller au Parlement de Paris, & Conseiller de la Chambre du Commerce, dont est aussi Monsieur Menager, & de Mr l'Abbé Anisson. Il a un frere à Lyon, qui a esté Echevin de la mesme Ville.

Le Lundy 30. Novembre, Monsieur l'Archevesque de Lyon, sacra dans

l'Eglise Collegiale de saint Nizier, Monsieur l'Abbé Sicault Evesque de Synope, assisté de Monsieur Madot Evesque de Bellay, & de Monsieur de Montmartin Evesque de Grenoble; l'Evesché de Synope est suffragant de l'Archevesché d'Amasie, dont Monsieur le Nonce Cusani a esté pourveu.

Le 28 Novembre Henry-Charles Arnauld de Pomponne, Abbé de saint Medard de Soissons, Aumosnier du Roy, cy-devant

Ambaſſadeur de Sa Majeſté à Veniſe, fut nommé Conſeiller d'Eſtat d'Egliſe, à la place de feu Monſieur le Tellier Archeveſque de Rheims.

Monſieur Trudaine Intendant de Bourgogne, ayant eſté nommé Conſeiller d'Eſtat, s'eſt demis de cette Intendance.

Monſieur de la Briffe, Intendant de Caen, a eſté nommé Intendant de Bourgogne; & Monſieur Guinet Maiſtre des Requeſtes, a eſté nommé In-

tendant de Caen.

Le premier Decembre, Loüis-Auguſte d'Albert-d'Ailly, Vidame d'Amiens, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde du Roy, ayant eſté nommé par Sa Majeſté Duc de Chaulnes, Pair de France, preſta ſerment au Parlement, & y fut receu avec les ceremonies ordinaires.

Le 17. Decembre on fit un Service ſolemnel dans l'Egliſe des Minimes près de la Place Royale,

pour le repos de l'Ame de feu Monſieur le Marechal de Boufflers. Monſieur l'Eveſque de Tournay celebra la Meſſe, & le Pere de la Ruë Jeſuite, prononça l'Oraiſon funebre. Un grand nombre de Seigneurs & de Dames de la Cour y aſſiſterent.

L'Académie Françoiſe a proposé pour le ſujet du Prix de Poëſie qu'elle delivrera l'année prochaine le jour de ſaint Loüis : *L'Application continuelle du Roy à aſſeurer le repos de ſes Sujets,*

& son attention à rendre Monseigneur le Dauphin de plus en plus capable de respondre à ses veuës.

Dernieres Nouvelles.

De Lisbonne le 4. Decembre.

Le Roy assemble souvent son Conseil pour prendre des mesures convenables aux conjonctures presentes, & un Exprés partit hier pour l'Angleterre avec des Dépesches qui portent, à ce que l'on asseure, que Sa Majesté re-

met à la Reine ses interests au sujet de la Paix, & nos Envoyez à Londres & à la Haye, sont nommez pour assister au Congrez en qualité de Plenipotentiaires.

La nouvelle qu'on a euë icy de l'expedition des François dans le Bresil, nous a esté confirmée par un Bastiment arrivé de San Salvador, & l'on y adjouste d'autant plus de foy, que nous n'avons point de nouvelles de la Flotte que nous en attendons.

De Gironne le 10. Decembre.

Les dix huit Bataillons, & les douze Escadrons qu'on attendoit de Dauphiné estant arrivez, Monsieur le Marquis de Fiennes s'est mis en marche pour aller faire le siege d'Ostalric. Les Ennemis en ayant esté informez, s'avancerent au nombre de 400. Chevaux, de deux Bataillons, & d'un gros corps de Miquelets pour luy disputer le passage entre Bazola & Castel-

ſollit ; mais Monſieur de Fiennes ayant marché à eux avec ſon Avantgarde ſeulement, ils ſe retirerent avec beaucoup de précipitation, abandonnant tous les poſtes qu'ils occupoient dans les montagnes.

De Hambourg le 11. *Decembre.*

Les dernieres Lettres qu'on a receuës du Camp devant Wiſmar, portent que la nuit du 4. au 5. trois mille hommes d'Infanterie, & trois cens Dragons,

estoient sortis de la Place avec neuf petites pieces de canon pour surprendre les Troupes du Blocus ; que le General Rantzaw qui y commande en ayant esté informé, avoit envoyé une Troupe de Cavallerie devant chacune des portes, pour observer les mouvements de la Garnison, & donna en mesme temps les ordres necessaires pour disposer toutes ses Troupes de maniere qu'elles pussent marcher promptement où il seroit necessaire : que les

Suedois en ſortant de la Ville, avoient repouſſé la Cavallerie Danoiſe; qu'ils pouſſerent enſuite la Garde avancée & le Piquet de deux cens Chevaux, aprés quoy ils attaquerent le Regiment de Dragons de Bulau, qui ayant eſté ſouſtenu par trois autres Regiments, le combat dura deux heures, ce qui donna le temps au General Rantzaw de faire avancer des Troupes qui prirent les Suedois en flanc des deux coſtez, & marcha en meſ-

me temps avec un autre Corps pour leur couper la retraite, ensorte que l'Infanterie fut obligée de former un Bataillon quarré pour se retirer, mais que ce Bataillon ayant esté rompu, il n'estoit rentré dans la Ville qu'environ seize cens hommes, le reste avoit esté tué ou pris avec les neuf pieces de Canon.

Extrait de Lettres de Bender du 26. Octobre.

Mr Funck nostre En-

voyé, mande par un Ex-
pres qui vient d'arriver,
que le Grand Visir fait à
present des merveilles, &
promet au Roy de Suede
tout ce qu'il luy demande-
ra en Troupes & en argent.
Les Moscovites ont em-
ployé plusieurs artifices
pour éluder & retarder l'é-
xecution de la Paix faite
avec la Porte. Le dernier
terme fixé pour la reddi-
tion d'Asaf, & la démoli-
tion de Taganrok expire-
ra dans quelques jours, &
ils cherchent encore à ga-

gner une prolongation ; mais nous avons de tres-grandes raiſons pour croire que la Porte ne ſe laiſſera plus amuſer, & qu'elle reprendra les armes inceſſamment. Cependant de quelque maniere que la choſe tourne, *le Roy* de Suede demeure ferme dans la reſolution qu'il a priſe de partir cet hiver, & de ſe porter en Pologne.

D'Arras le 20. Decembre.

Les Troupes qui ont

ſté employées à combler
e canal de la Deule, & ce-
uy de Doüay; à rompre les
Ecluſes, les Ponts & les
Digues, ſont retournées
lans leurs quartiers ſans
voir perdu un ſeul hom-
ne; on a auſſi ruiné le Pont-
-Vendin, & enfoncé des
parteaux & abbatu des ar-
bres dans la haute Scarpe
u deſſus de Doüay, de
orte que les munitions qui
ont à Gand, & deſtinées
pour les magaſins de cette
Place, n'y pourront eſtre
ranſportées que par char-

rois, ce qui sera tres difficile à executer, tant à cause des grosses sommes qu'il en coustera aux Ennemis, qu'à cause des fortes escortes pour chaque convoy.

Les cinq hommes qui ont esté faits prisonniers à Lillers, & qui sont de Troupes Hollandoises, ont esté amenez icy.

D'autres Lettres portent que dès que les Ennemis furent informez de ce qui se passoit, ils assemblerent toutes les Garnisons de la frontiere ; mais

que

que n'ayant pû le faire assez promptement, les nostres se retiroient lorsque les Gouverneurs de Lille & de Doüai parurent à une lieuë & demie d'Arras, à la teste de trente Escadrons, qui aprés quelques escarmouches avec l'arriere garde de nos Troupes, commandée par Mr le Comte de Broglio, se retirerent, crainte d'estre coupez.

De Strasbourg le 17. Decembre.

Les Ennemis ont tenté

de nouveau de conduire de Philisbourg à Landau, un gros Convoy de bled & de farine; mais sur l'avis qu'ils ont eu que nos Troupes estoient en mouvement pour l'enlever, ils l'ont fait rentrer dans cette Place. Il deserte beaucoup de leurs soldats, il en est venu en un jour vingt-six à Lauterbourg, qui disent qu'ils ne sont point payez.

Un party de la Garnison de Brisack estant en course le 14. rencontra quarante cinq Hussards en-

nemis, en tua treize & en prit dix-neuf qui ont esté amenez tous montez à Brisack.

De Madrid le 14. Decembre.

Les dernieres Lettres qu'on a receuës de Catalogne, portent que le Comte de Staremberg ayant fait un détachement de Troupes Allemandes pour changer la Garnison de Tarragone, les Officiers des Troupes Angloises qui y sont, avoient refusé d'éva-

cuer cette Place, & avoient fait dire au Comte de Staremberg, qu'ils en respondoient.

Le 20 Decembre, le Pere Athanase de Megrigny, Capucin, fut sacré Evesque de Grasse, dans l'Eglise des Capucins de la ruë saint Honoré, par Monsieur l'Evesque de Strasbourg, assisté de Messieurs les Evesques de Toul & d'Evreux.

Le 21. Mr l'Abbé le Pilleur fut sacré Evesque de Saintes, dans la Chapelle

de l'Archevesché par Monsieur le Cardinal de Noailles, assisté de Messieurs les Evesques de Tournay, & de Seez.

TABLE.

Etrennes de Mercure au Public 3

I. PARTIE.

Erudition sur le mot Etrennes, 9
Etrennes de Me la C. de . . . . à Mr le Marquis de 21
Autre Etrenne par Mr de L. T. 22

Extrait du Discours de Mr de Reaumur, lû à l'ouverture de l'Académie Royale des Sciences, 23
Académie Françoise de Rome, 39
These soustenuë à Reims, 43
Discours nouveau sur l'Origine, la Genealogie, & la Maison de Montmorency, 49
Discours sur la dignitè des Empereurs, & sur son origine, 97
Ceremonie du Couronnement des Empereurs, 107
Recherches sur l'Empire des Assyriens, 118

II. PARTIE.

Amusements.

Le bon Medecin, Historiette: Bouts rimez: Questions: Res-

ponses : Enigmes, &c. I &
ſuivantes.

III. PARTIE.

Pieces fugitives.

iece nouvelle par Mr R. Etren-
nes en envoyant un Pigeon, I
utre piece nouvelle, 8
*ar Mr V. à Mr de**** 20
de nouvelle à Mr de M. 34

IV. PARTIE.

ouvelles d'Allemagne, de Po-
gne, & du Nord, I
ouvelles d'Eſpagne, 40
ouvelles de divers endroits, 52
orts, 91
ariages, 93
rnieres nouvelles; 102